



LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

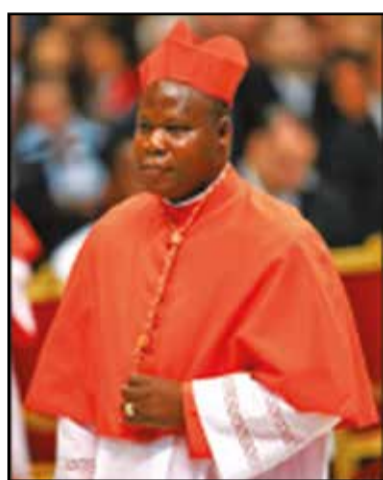
N° 3644 du Mardi 22 Novembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Cette semaine au Vatican

Que les chrétiens œuvrent ensemble pour la paix au Sud-Soudan

Le désormais Cardinal Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui.

(P.17)



5^e journée africaine de la sécurité routière

Un plan national de sécurité routière, pour que la route ne soit pas dévoreuse de vies

(P.3)

Axel-Ariel Dingha Mouenokanga, chef du Service Inspection technique à la Direction générale de la C.n.s.s

«La protection de la santé des salariés est la mission première de l'assurance-maladie et risques professionnels»



(P.8)

Tribunal de grande instance de Brazzaville

André Okombi-Salissa visé par une enquête du procureur de la République

(P.3)

Ministère du commerce extérieur et de la consommation

Les commerçants sommés de respecter la législation en matière d'importation

(P.7)

Libres Propos

Lorsque Brazza News imagine un sulfureux coup d'Etat du vice-amiral Jean-Dominique Okemba!

(P.12)



Parti pour l'Action de la République Mâ (P.A.R)



Un projet à Talangai

Anguios Nganguia-Engambe (P.8)

Cellule de veille du C.c.a.s

Les élus sensibilisés sur la situation qui prévaut dans le Pool

Le débat était intense (P.5)

Livre: «L'économie aux canons de l'infini inclusive»



Daniel Ngassiki a présenté son livre (page 6)



LE RESEAU DES SMARTPHONES

1ère ÉDITION DU CONCOURS DES START-UP CONGOLAISES

AG Partners



Le Directeur Général Airtel Congo

Jeudi 17 Octobre à 16h à l'hôtel Radisson Blu de Brazzaville a eu lieu la première Edition du concours de présentation de plans d'affaires ou pitching Battle compétition destiné aux start-up, des jeunes entrepreneurs locaux en quête d'opportunités d'affaires.

En présence du **Directeur Général de Airtel Congo, Gerard LOKOSSOU**, du **président de l'association IDEE**, promoteur de l'évènement, **Akim ADJIBI** mais aussi du Représentant du **PNUD**, du **Directeur Général du Plan**, du **Directeur Général de l'Economie**, Six Start-up étaient en compétition pour décrocher le premier prix et représenter le **Congo** à la compétition internationale des Start-Up en mars 2017 à Singapour.

Dans son allocution, Monsieur **LOKOSSOU** s'est dit fier d'encourager l'entrepreneuriat au Congo en rappelant qu'Airtel qui est aujourd'hui le troisième groupe mondial de télécom a un jour été une start -Up avant de muter en groupe mondial. Ensuite, répondant aux journalistes, à la question de savoir pourquoi Airtel Congo a sponsorisé ce projet, il a déclaré « **Pour nous, c'est un devoir d'accompagner toute initiative qui concerne la jeunesse et qui touche à la créativité et qui permet à cette jeunesse- là de s'exprimer de manière saine. Nous ne pouvons pas être en marge de cette initiative qui rentre dans la droite ligne de ce que nous faisons depuis à peu près 1 mois et demi. Donc notre présence est pour nous un fait presque naturel. Nous l'avons dit à maintes reprises, à chaque fois que la jeunesse sera au RDV de manière saine, nous nous efforcerons d'être présent dans la limite de nos moyens** »

Interrogé sur ses impressions quand à la prestation des candidats, Monsieur **LOKOSSOU** a déclaré: « **De manière générale, nous avons vu une jeunesse créative, engagée, qui croit et qui prend la place qu'on attend réellement d'elle c'est-à-dire celle du moteur de développement de demain. Je pense que pour nous, cela a été une découverte et un plaisir de participer à cette belle manifestation** ».

Le concept du concours intitulé « **Get-in the Ring** » a mis en scène un Ring de Boxe sur lequel les 6 jeunes entrepreneurs se sont affrontés par deux, devant une assistance de 500 invités.

Chacun devait présenter son entreprise, ses réussites, son plan de développement et convaincre en 5 rounds de 30 secondes, un jury d'investisseurs et de dirigeants de groupes locaux composé de 5 membres et présidé par Madame **MPIANI Margaret**, Directrice d'une entreprise de consulting.

Assisté par un arbitre sur le ring, trois start-Up se sont détachées du lot : **SIM Aerospace corporation**, qui ambitionne de vulgariser la formation de pilote en déployant des simulateurs de vol au Congo et partout en Afrique, **Be & Co** qui elle a pour projet de faire louer aux entreprises locales des véhicules électriques en répondant à la problématique environnementale de pollution et enfin **WINGU**, une start-Up qui depuis bientôt une année, offre des services de livraison à domicile. **Be & Co** et **WINGU** sot allés en finale et pour ce dernier combat, ils ont revêtu des peignoirs de boxer et **WINGU** a été désignée vainqueur par le jury.

Le **Directeur General de Airtel Congo** dans son mot de clôture, s'est dit impressionné par le concours ainsi que les participants et a promis de toujours répondre présent pour soutenir ce genre d'initiatives.

Rendez-vous est donc pris pour la deuxième Edition.



Les membres du jury



WINGU en blanc, BE & Co en bleu.

5^e journée africaine de la sécurité routière

Un plan national de sécurité routière, pour que la route ne soit pas dévoreuse de vies

Les Etats africains ont célébré, dimanche 20 novembre 2016, la 5^eme journée africaine de la sécurité routière, couplée à la journée mondiale de la solidarité avec les victimes de la route. Un moment propice pour s'arrêter un peu et regarder le drame de la route. Dans la communication qu'il a faite à cette occasion, au nom du gouvernement, Gilbert Mokoki, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, s'en est alarmé: «De 2010 à 2015, nous avons enregistré cumulativement 14.847 accidents, soit une moyenne de 2.475 accidents par an. Ceux-ci ont fait, au total, 1.827 tués et 14.174 blessés parmi lesquels certains resteront handicapés toute leur vie». Au regard de ce nombre élevé de victimes, c'est comme si la guerre continue dans notre pays. Pour stopper ce drame, son département ministériel a élaboré un «plan national de sécurité routière».

A cause du laxisme et du manque de rigueur dans la circulation routière, la route est devenue une grande cause de mortalité humaine dans notre pays, à cause surtout des comportements des conducteurs. «C'est ici le lieu et l'occasion de stigmatiser un certain nombre de comportements qui sont à l'origine de ces accidents mortels. Il s'agit de l'usage du téléphone au volant, l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, la conduite en état d'ivresse, l'usage de véhicules défectueux, la fatigue au volant, le refus de céder le passage», a déclaré le ministre Gilbert Mokoki. Pourtant, il n'y a pas à désespérer. «Le nombre de décès

imputables aux accidents de la route peut être réduit. Dans le monde, de nombreux pays l'ont réussi par la concrétisation des politiques en la matière de leurs gouvernements respectifs d'une part, et aussi par le changement de comportements des usagers de la route, d'autre part. La modernisation des infrastructures routières à laquelle le gouvernement de la République s'est investi, depuis quelques années, sous l'impulsion de Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat, procède de cette volonté d'améliorer les conditions de sécurité et circulation routières. A l'occasion de cette journée, qu'il me soit permis d'exhorter:



Gilbert Mokoki.

- d'abord, tous les usagers de la route à des comportements responsables, car les comportements dangereux endeuillent, sans cesse, nos familles et nous privent de l'affection des êtres chers dont la vie ne peut être rattrapée.

- ensuite, les autres acteurs de la sécurité routière, tels que les services de santé, le système judiciaire, les établissements scolaires, les organisations non gouvernementales à jouer chacun pleinement le rôle qui est le leur pour l'atteinte de l'objectif général qui est de stabiliser puis de réduire le nombre et la gravité des accidents de la route», a souligné le ministre des transports.

Dans cette volonté de réduire le nombre d'accidents sur les routes, il a indiqué que le gouvernement «a entrepris de se doter d'un plan national de sécurité

routière qui a vocation à devenir le cadre légal et pratique de toute l'action de sécurité routière au Congo pour les dix prochaines années. Ce plan a fait l'objet d'un atelier de validation les 7 et 8 novembre 2016. Il comprend notamment une stratégie de sécurité routière qui en définit les grandes orientations et permet de mettre en place l'organisation et les moyens nécessaires à toutes les actions envisagées. Le gouvernement s'engage à le mettre en œuvre dès qu'il sera acté», a-t-il promis. Soulignons tout de même que le gouvernement devrait aussi prendre à cœur de même les panneaux de signalisation sur les routes et les feux de croisement dans les carrefours, car leur absence est aussi cause de nombreux accidents.

Pascal-Azad DOKO

Anif (Agence nationale d'investigation financière)

Un séminaire de sensibilisation et de formation contre le blanchiment des capitaux

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs engagés dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l'Anif (Agence nationale d'investigation financière) tient, du 21 au 25 novembre 2016, séminaire de sensibilisation et de formation à l'attention des acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre cette criminalité.



De g. à d.: Thierry Dumoulin, André Kanga, E. Akoula Mpan et Jean-Michel Lebi-deau.

Organisé avec l'appui du C.f.p.b (Centre de formation de la profession bancaire) de Paris (France), sous le patronage du Ministère des finances, du budget, du portefeuille public, ce séminaire, qui se déroule à Brazzaville a réuni les agents de banques, des sociétés de transfert d'argent, des impôts, des douanes, des magistrats, des gendarmes et des policiers. Il est co-animé par deux experts français, Jean-Michel Lebi-deau et Thierry Dumoulin, et comprend cinq modules sur la réglementation, l'analyse financière et les techniques d'investigations. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Pascal Azad DOKO

information judiciaire à l'encontre des nommés Gambou Roland, Ngoma Gisèle, André Okombi-Salissa et autres, pour les faits de détention illégale d'armes de guerre et tentative d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

Dans le cadre de cette procédure, il reviendra au doyen des juges, a indiqué le procureur de la République, de procéder à l'interrogatoire des présumés auteurs et de poser tous les actes utiles et nécessaires à la «manifestation de la vérité dans le strict respect du principe de la présomption d'innocence».

André Gakala-Okoko suspecte comme véritable détenteur de ces armes, l'ancien ministre André Okombi-Salissa qu'il a qualifié de «mauvais», suscitant le rire des journalistes qu'il a rappelé à l'ordre: «Ne riez pas». «Vous les Congolais, je suis fatigué de vous», a-t-il ajouté avant de poursuivre: «Vous avez vu ces armes? Avec ces armes, vous pouvez neutraliser toute une troupe. Si on vous avait dit qu'on a retrouvé les armes, vous ne devez pas croire: Oh

Sassou fait les jeux! Mais, qui avait nommé Okombi ministre? Il n'était pas agent de l'Etat, ni son parent!». Bref, maintenant qu'une information judiciaire est ouverte contre lui, André Okombi-Salissa, qui a disparu de la circulation depuis la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 4 avril dernier, va être sous le coup d'un mandat d'amener. Ce qui va permettre sa recherche active par les services de sécurité.

Signalons tout de même que les circonstances et la date de saisie de ces armes au domicile de Mme Okombi n'ont pas été indiquées. Ces armes présentées à la presse étaient déjà sous scellées et les journalistes n'ont pas pu poser des questions au principal présumé auteur de la détention de ces armes, Roland Gambou qui a été à la presse. Enfin, avec cette affaire, un procès contre un autre dirigeant de l'opposition est en perspective.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Tribunal de grande instance de Brazzaville

André Okombi-Salissa visé par une enquête du procureur de la République

Dans une communication faite au Palais de justice de Brazzaville, lundi 21 novembre 2016, André Gakala-Okoko, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville a annoncé l'ouverture d'une information judiciaire contre Roland Gambou, frère cadet d'André Okombi-Salissa, à la suite d'une découverte d'armes et munitions de guerre faite au domicile de Mme Gisèle Ngoma, une des femmes de l'ancien ministre André Okombi-Salissa, au quartier Nkombo, dans le 9^eme arrondissement Djiri. Roland Gambou, qui vivait dans ce domicile, en l'absence de la propriétaire, Mme Gisèle Ngoma, a été écroué à la maison d'arrêt.

Les armes et munitions saisies sont composées de 8 fusils mitrailleurs (Fm), 7

Sassou-Nguesso. «Ces armes ont été découvertes au domicile de l'épouse du ministre André



André Okoko Ngakala présentant les armes et munitions saisies



Gambou Roland, frère d'Okombi Salissa



Les armes et munitions saisies.

Pmak, 7 Sks, une lance-roquette et une lance castor, 15 boîtes de munitions, du matériel de transmission, des roquettes antichars, des chargeurs de Pmak, Fm, et trois gros sacs de casquettes de campagne du Président Denis

Okombi-Salissa, la nommée Madame Okombi née Ngoma Gisèle, domiciliée sis 33 de l'avenue de la Haute Tension et que les présumés auteurs de leurs détention viennent d'être déferés à mon paquet», a préci-



sé le procureur de la République, qui a montré à la presse invitée à son cabinet de travail, les armes saisies au domicile de l'une des épouses de l'ancien ministre et ancien candidat de l'opposition à l'élection présidentielle an-

tipée du 20 mars 2016. Des trois personnes citées, seule Roland Gambou a été présenté à la presse. Par ailleurs, André Gakala-Okoko a indiqué qu'il a saisi le doyen des juges d'instruction d'une

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique	
1 an	Retrait sur place: 31.200	96 Euros	192 Euros
Expédié:	46.800	Europe	
		96 Euros	192 Euros
		Amérique-Asie	
		100 Euros	200 Euros
		France, Afrique	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville
Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr
Crédit IDA N° 5541-CG / Prêt BIRD 8445-CG



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 009/PEEDU/2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE DU PEEDU.

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale [l'Association Internationale de Développement (IDA), la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)] ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et voudraient utiliser une partie des ressources de ce crédit pour financer le contrat de services d'expertise d'un Cabinet pour la réalisation des audits externes financiers et comptables réguliers de ce projet.

L'exercice comptable du projet commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Les comptes du PEEDU sont tenus en francs CFA suivant un plan conforme aux principes comptables généralement admis, mis en place par la cellule de coordination du PEEDU.

L'Unité de Coordination du PEEDU se propose d'utiliser une partie des ressources de ce cofinancement pour financer ladite mission.

I. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière consolidée du projet et sur les fonds reçus; ainsi que l'éligibilité des dépenses effectuées tant avec les fonds de l'association internationale de développement (IDA), de la banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) que ceux de la contrepartie congolaise.

La mission de l'auditeur couvrira les exercices comptables 2016, 2017 et 2018.

L'audit va se dérouler à Brazzaville et Pointe- Noire et l'auditeur vérifiera l'existence physique des ouvrages les plus importants réalisés par le projet dans les lieux où ils se trouvent.

II. QUALITE DE L'AUDITEUR

Le consultant doit être un cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant «profession habituelle de réviser les comptes», régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins:

- un Chef de mission ayant au moins un diplôme de niveau Bac + 5 ou plus en audit et comptabilité, et justifiant d'une expérience de cinq (5) ans au moins d'audit financier;
- un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le groupe de la Banque Mondiale,
- la présence dans l'équipe d'un expert en passation des marchés ayant une bonne connaissance des procédures de passation des marchés de l'IDA, d'un Ingénieur spécialiste en bâtiment et travaux publics, d'un

spécialiste dans les secteurs de l'eau et de l'électricité serait un atout.

III. DUREE DE L'ETUDE:

La durée du contrat est d'un maximum de trois (03) ans, soit trois (03) exercices comptables à couvrir.

IV. ELIGIBILITE ET SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET:

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 08 décembre 2016 à 12 heures (heure locale), à l'adresse ci-dessous:

Unité de coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (UCP-PEEDU)
2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (Boulevard SASSOU NGUESSO, Rond-point de la grande poste),
BP 2099 Brazzaville/CONGO
- Tél : [00242] 055568787
Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 10 novembre 2016

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
République du Congo
www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Chauffeur mécanicien.

Superviseur: Chef de garage
Localisation: Mbomo
Durée du contrat: 6 mois, avec une période d'essai de 1 mois.

Responsabilités:

- Assurer le transport du personnel du Parc, en respectant toutes les consignes de sécurité routière;
- Responsable de l'entretien quotidien des véhicules: inspection journalière des lubrifiants, des pneus, du carburant et des autres équipements nécessaires aux déplacements.
- Maintenance et travaux mécaniques courants ;
- Veiller à la propreté des voitures: nettoyer l'extérieur et l'intérieur lors des temps de non circulation;
- Tenir quotidiennement informé le Chef de garage quant à l'état des véhicules ;
- Référer au plus vite au Chef de garage en cas de problème mécanique ou d'accident ;
- Assurer toutes autres tâches raisonnablement associées et attribuées par la coordination.

Formation requise ou souhaitée:

- Avoir un niveau d'étude secondaire et un diplôme en mécanique
- Avoir au moins 3 années d'expérience dans le domaine ;
- Maîtrise du français ;
- Doit être capable de remplir des formulaires papiers
- Doit avoir une bonne condition physique

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre «**chauffeur mécanicien**»

- Au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville
- Au Quartier Général du Parc à Mbomo
- Ou envoyés à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture: la date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 décembre 2016.

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

IN MEMORIAM

Novembre 2006 - Novembre 2016

Voici dix ans, jour pour jour, le Seigneur a rappelé son serviteur, Monsieur l'Abbé François de Paul MOUNDANGA IBENI.

Malgré cet espace temps, nous sommes fiers de constater qu'il demeure en ESPRIT à nos cotés.

A cette occasion, son frère cadet, Joseph NZIHOU, vous convie aux différentes messes qui auront lieu dans les paroisses de Divenié, Dolisie et Pointe-Noire, le 27/11/2016.

Qu'il continue d'intercéder pour nous auprès de DIEU le père.

La presse congolaise en deuil

La direction générale du quotidien «*Les Dépêches de Brazzaville*» a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille de la presse congolaise le décès de Mademoiselle **Nancy France LOUOUM-BA KAMA NOUHOU**, cheffe de service Economie.

Décès survenu le 14 novembre 2016, au CHU de Brazzaville, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à la Case 3-48, au quartier OCH, la Glacière, à Bacongo, vers l'Eglise catholique Notre Dame du Rosaire. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Cellule de veille du C.c.a.s

Les élus sensibilisés sur la situation qui prévaut dans le Pool

Les membres de la coordination de la Cellule d'éveil du C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool), étaient face aux élus (députés, sénateurs et conseillers départementaux) du Pool samedi 19 novembre 2016, à l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville, sous la direction du coordonnateur de cette cellule, Isidore Mvouba, entouré des membres de la coordination, dont le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou. Appelée «croisade contre la désinformation», cette rencontre a permis à la Cellule de veille d'informer les élus du Pool sur la situation d'insécurité qui prévaut dans le Pool, en tordant le cou aux rumeurs de toutes sortes qui circulent parmi les populations.

Dans une salle archicomble, les élus du département ont répondu favorablement à l'invitation de la coordination de la Cellule de veille du C.c.a.s. Au présidium, on notait la présence de plusieurs personnalités, notamment Lou-nana Kouta, Vincent Nganga, le général Nkonta Mokono, Dominique Basseyla, Claude Alphonse N'Silou, Yvonne Adelaïde Mougany, Bernard Tchibambelela, Hellot Matson Mampouya, Jean-Pierre Manoukou-Kouba et bien d'autres.

Dans son mot d'ouverture, Isidore Mvouba, a planté le décor. «Il y a beaucoup de désinformation, de fausses rumeurs, de folles rumeurs qui circulent. Nous avons entamé cette conférence appelée «croisade contre la désinformation». Ce qui se passe dans le Pool est connu de tous: Frédéric Bintsamou depuis une dizaine d'années prend le Pool en otage, Frédéric Bintsamou a été pris la main dans le sac, il veut renverser les institutions de la République par un coup d'Etat et il est en fuite dans les forêts du Pool

où il tue, viole et incendie les véhicules», a-t-il dit. Pour cela, il a demandé de sensibiliser les populations et leur donner la vraie information.

Plusieurs élus ont exprimé leurs préoccupations. Nombreux sont ceux qui ont salué l'initiative prise par la Cellule d'éveil, en organisant cette rencontre qui, selon eux, marque le début d'une collaboration sincère et franche, permettant ainsi de lutter contre la désinformation sur les événements qui se déroulent dans leur département. Tous ou presque ont apporté leurs contributions, allant dans le sens de créer une synergie, pour arriver à l'atteinte des objectifs fixés, à savoir le rétablissement de la sécurité et de la paix dans le Pool.

Il faut dire que la rencontre s'est déroulée en présence la presse. Ainsi, les journalistes ont eu la possibilité de suivre les préoccupations soulevées par les uns et les autres. Certains élus se sont préoccupés du comportement des agents de la Force publique qui ne ménagent pas les populations. Ils se sont inquiétés de



Les membres de la coordination de la cellule de veille.

«l'opération défaut de face» qu'aurait lancée la police et qui se traduit par l'arrestation des jeunes présentant une coiffure ou un accoutrement jugés suspects. Plusieurs jeunes auraient été déjà arrêtés dans le cadre de cette opération. Le commissaire de Nganga-Lingolo a été même cité comme étant celui qui excelle dans cette opération. Les élus qui ont soulevé cette préoccupation s'inquiètent de ce que plusieurs jeunes se retrouvent en détention, alors qu'ils n'ont rien à voir avec le mouvement de Ntumi. Les populations qui fuient l'insécurité dans le Pool sont la cible de cette opération dans la capitale.

Un conseiller départemental de Brazzaville a créé la sensation, en parlant de «terrorisme d'Etat», ce qui se passe dans le Pool où selon lui, ce sont les mercenaires recrutés par le pouvoir qui ont incendié les villages, provoquant ainsi la réaction des jeunes qui ont pris les armes. Pour lui, Ntumi est le produit du Président Sassou-Nguesso. Cette inter-

vention, qui a démontré que le débat reste libre, a suscité de vives réactions de la part d'autres élus qui n'ont pas partagé ce point de vue, consi-



Une vue des élus.

dérant même les faits avancés comme des mensonges. Toujours est-il que cette intervention a traduit au grand jour, les idées qu'on fait circuler au sein des populations: la situation du Pool serait un jeu entre le Président Sassou et Ntumi. Il s'agit là d'une désinformation contre laquelle il faut lutter

pour rétablir la vérité. Le Pool souffre à cause de Ntumi qui a armé les jeunes. Un exemple a été même donné que c'est depuis 2002 que Ntumi chercherait à renverser, par les armes, les institutions établies. D'autres intervenants ont soulevé la stigmatisation dont les ressortissants du Pool sont victimes: «Il y a une amalgame. Tous les ressortissants du Pool sont maintenant assimilés aux ninjas-nsiloulous»; «il y a aussi la question incessante: pourquoi toujours le Pool?».

A ce propos, le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou a donné ce qu'il a qualifié de «réponse scientifique», en parlant du centre et de la périphérie, comme cela se passe partout dans le monde. La ville

capitale est dans le Pool, si le centre est structuré, suivant les conditions d'urbanisme, les quartiers périphériques sont généralement dans le dénuement. Or, ces quartiers périphériques, où naît souvent la contestation, sont voisins du Pool. Ils sont peuplés en majorité, des ressortissants

du Pool. Du coup, ceux-ci se retrouvent dans la plupart des événements politiques qui secouent la capitale. «Dans toutes les agglomérations du monde, il y a le centre et la périphérie. Sur le plan des structures, le centre est mieux structuré et mieux équipé. La périphérie, c'est souvent un chapelet de quartiers périphériques. Or, quand vous voyez Brazzaville, c'est la même chose: il y a le centre et les quartiers périphériques. Vous partez de Nganga-Lingolo jusqu'à kintélé là-bas, il y a des quartiers déstructurés qui n'ont pas d'équipements. C'est dans ces quartiers souvent, que ça soit ici ou en Europe, partout, il y a des contestations, parce que les populations n'ont pas les équipements nécessaires. Or, quand vous quittez le centre de Brazzaville, la sortie du centre de Brazzaville, c'est la périphérie, c'est-à-dire Djiri par exemple, dans le Pool. C'est ce qui fait que dans les quartiers périphériques de Brazzaville, vous allez rencontrer en majorité les gens du Pool. Simple, parce que la capitale est dans le Pool», a-t-il déclaré. Le ministre d'Etat N'Silou a donc demandé aux ressortissants du Pool de ne pas se victimiser, mais de rechercher les soutiens pour sortir de cette situation d'insécurité dans le Pool créée par Ntumi. A la fin, Isidore Mvouba a appelé les élus à relayer le message auprès des populations, mêmes si certains d'entre eux, ne peuvent pas pour l'instant, aller dans leurs circonscriptions à l'intérieur du Pool, pour des raisons de sécurité. Ainsi, donc la cellule de veille envisage d'organiser des descentes dans les arrondissements de Brazzaville et à l'intérieur du Pool, pour mieux informer les populations.

Pascal-Azad DOKO

R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme)

Un «comité de veille» mis en place à Mossendjo, pour suivre l'action publique

Mis en place par la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme), le «comité de veille» aura pour tâche principale de suivre, de manière citoyenne, l'action publique dans la ville de Mossendjo, dans le département du Niari.

Mossendjo, en face de l'aérodrome, à l'entrée ouest de la ville. C'est ici, le futur commissariat de la gendarmerie. Mais, sans ouvertures et sans peinture, le bâtiment n'est pas encore achevé. Pourtant, les travaux ont commencé en 2006, à la faveur de la municipalisation accélérée du département du Niari. Selon certaines sources, l'opérateur économique, bien qu'ayant déjà reçu la totalité du financement, aurait, aujourd'hui, «disparu dans la nature».

Un exemple qui, à lui seul, pourrait expliquer jusqu'à quel point les pouvoirs se heurtent à des attitudes et pratiques peu amènes, malgré de multiples efforts considérables fournis pour améliorer les conditions de vie des populations. Parmi ces pratiques et attitudes, la gabegie, la corruption, la concussion, le népotisme et la fraude. Et que faire pour ne fut-

ce que réduire ces piliers de la mauvaise gouvernance ? Pour la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme), un suivi minutieux est indispensable pour que l'action publique produise des effets tangibles sur la vie des populations.

C'est ainsi que cette O.n.g congolaise, basée à Pointe-Noire et présidée par Christian Mounzéo, a organisé, du 4 au 5 novembre dernier, à la mairie centrale de Mossendjo, un atelier autour du thème: «Renforcer la responsabilité et la redevabilité par un engagement citoyen dans le suivi de l'action publique». Demandé par l'Ong Transparency International, avec l'appui financier de l'Union Européenne, l'atelier avait pour but principal de doter les participants d'outils nécessaires pour suivre, de manière optimale, la gouvernance publique dans leur localité.



Photo de famille à la clôture de l'atelier.

Pour développer ce thème, les membres de la R.p.d.h, Franck Loufoua-Bessi, Maître Jean Gabriel Mavanga-Bakala (avocat), Fabrice Kimpoutou et Ben Abdoulaye Sy, ont exposé sur plusieurs thématiques. Le cas de l'Itie (Initiative pour la transparence des industries extractives), les enjeux de suivi budgétaire national, l'état des lieux de la lutte contre la corruption au Congo-Brazzaville et les droits de l'homme. Des communications précédées, en guise d'illustrations, de l'audition du

sketch du comédien Rufin Tevo, dit Nkaba Ndoudi, sur l'Itie et du visionnage d'un reportage de Radio Canada sur le Botswana, réputé «bon élève» en matière de gouvernance des industries extractives du diamant par tous les présidents de la République, de 1966 (date de son indépendance) à nos jours. Ouvrir les yeux sur l'action publique

Et du côté des quelque soixante participants constitués de responsables administratifs, d'élus locaux, d'acteurs politiques,

toutes formations confondues, de membres d'Ong et d'individualités, la satisfaction semblait au paroxysme, au dernier exposé. «On avait longtemps entendu parler de l'Itie à la télévision, à la radio et dans la presse. Mais, on ne savait pas trop ce que c'est. Aujourd'hui, grâce à vous (R.p.d.h, Ndlr), nous sommes outillés», a indiqué Elisabeth Mapaha, maire centrale de Mossendjo, qui aura suivi toutes les communications, car «c'étaient de véritables leçons de citoyenneté qu'il ne fallait pas rater, si l'on aime son pays ou sa ville».

Mais, une citoyenneté qu'il faut pérenniser. Sur proposition de la R.p.d.h, un «comité de veille» a ainsi été mis en place. Il est constitué de onze membres issus de tous les corps de métier et de toutes les catégories et couches sociales. Tous ces membres se sont engagés, volontairement. Le cas de Daniel Tombé, directeur de cabinet de la maire centrale, et d'Albert Maloula-Nzambi, ancien maire de Mossendjo et ancien député de Makabana, aujourd'hui

président-fondateur du Mouvement citoyen. Il jouera le rôle d'antenne locale de la R.p.d.h à Mossendjo et effectuera des suivis de l'action publique au niveau local.

Le comité transmettra des informations à la R.p.d.h, afin que celle-ci s'en serve pour, entre autres, des besoins de plaidoyers. «Comme vous le constatez, la mauvaise gouvernance, c'est tout le monde qui en est victime. Il appartient donc à tout le monde de suivre l'action publique. Mais, pas en érigeant des barricades ou des actions violentes, plutôt de manière citoyenne, en adressant, par exemple, des lettres ou rapports aux institutions. Ce travail sera bénévole. Au-delà de vos convictions politiques, idéologiques, culturelles ou religieuses, dans ce comité de veille, vous devrez donc être objectifs et neutres dans vos activités de suivi de l'action publique», a recommandé Franck Loufoua-Bessi.

John NDIINGANGOMA

Un membre du gouvernement fait un grave accident dans les Plateaux

Le samedi 19 novembre 2016, le ministre congolais de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamon, a fait un grave accident de circulation sur la route nationale n°1, entre les localités de Ngo et Gamboma, dans le département des Plateaux, sur la route nationale n°2. Le véhicule à bord duquel il se trouvait a fini sur le bas-côté de la chaussée. La violence du choc aurait été telle qu'après une série d'embardees, le véhicule s'est couché sur le flanc, vitres pulvérisées et ses occupants fortement secoués. Tous les occupants sont sortis sains et saufs, en dehors des traumatismes subis. Le ministre de la culture a souffert au niveau des épaules et du bras. Grâce à divers secours, il a été évacué sur Brazzaville, au C.h.u-B. Les témoins évoquent l'excès de vitesse comme étant la cause de l'accident. Il a été évacué en France où il a été admis à l'Hôpital américain de Paris. Dans un message posté sur facebook qui lui est attribué, le ministre remercie le Chef de l'Etat, le Premier ministre et tous ceux qui lui ont témoigné leur soutien.

Emoi dans la communauté chinoise, après l'assassinat d'un Chinois dans un chantier

L'émotion était grande dans la communauté chinoise de Brazzaville, après l'assassinat crapuleux, la nuit du 11 au 12 novembre 2016, d'un ressortissant chinois travaillant dans un chantier de la société Sino-Hydro. Des braqueurs cagoules ont fait irruption dans le chantier, l'ont surpris et assassiné dans sa chambre. Il est mort sur place, après avoir perdu beaucoup de sang. Les assassins ont emporté plusieurs objets et pris la clé des champs, après leur forfait. Cet assassinat a, profondément, indigné la communauté chinoise de Brazzaville. Marquant son indignation, l'ambassade de Chine a demandé aux autorités congolaises de retrouver les auteurs de cet acte crapuleux et d'assurer la sécurité des ressortissants de leur pays, qui sont nombreux à Brazzaville, car ce n'est pas malheureusement le premier cas du genre.

Les élus du Pool indignés par une opération de police qui vise les jeunes suivant leurs origines

Les jeunes ressortissants du Pool sont-ils visés par une opération spéciale de la police? A entendre certains élus du Pool, qui étaient à la rencontre organisées par la Cellule de veille du Comité de suivi et d'appui à la municipalisation accélérée du Pool, samedi 19 novembre dernier, une opération dénommée «défaut de face» aurait été lancée par la police pour traquer les jeunes soupçonnés d'être des ninjas. Dans les quartiers périphériques du Sud de la capitale, plusieurs jeunes auraient été arrêtés et certains n'ont été libérés qu'avec l'intervention des élus ou de leurs parents, après avoir payé une certaine somme d'argent. Ce climat de traque des jeunes suivant leurs faciès inquiète les élus qui pensent que c'est une stigmatisation qui peut faire de nombreuses victimes innocentes.

Un footballeur a été interpellé par la police pour sa coupe de cheveux

Selon un journal sportif congolais en ligne, un footballeur a été interpellé par la police, mardi 15 novembre 2016, vers 16h, pour sa coupe de cheveux rasta. La scène s'est passée à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo. L'infortuné se rendait à l'entraînement quotidien de son équipe, muni de son sac d'équipements. «Ils m'ont menacé et traité de bandit, à cause de ma coupe de cheveux. Ensuite, ils m'ont demandé de me mettre à genoux en pleine route. Leur chef supérieur a ordonné qu'on me frappe, mais l'un d'eux a dit que j'étais un joueur et qu'il ne voyait pas pourquoi me faire du mal», a témoigné ce joueur, qui évolue dans Munisport de Pointe-Noire, une équipe de Ligue 1, mais reléguée en division inférieure, à l'issue du championnat national d'élite du Congo. Le joueur a, heureusement, été relâché. Mais, à cette allure, Delvin Ndinga et Thievy Bifouma, deux stars du football congolais se distinguant par une coupe de cheveux particulière, courent le risque d'être un jour des victimes si jamais la force publique continue de juger les gens suivant leurs apparences.

Trois auteurs d'importations illégales pris la main dans le sac à Pointe-Noire!

Dans le cadre de la lutte contre les importations illégales des produits non accompagnés de notices en français, la brigade de contrôle de la régularité des importations, exportations et réexportation de Tchamba-Nzasssi a saisi, samedi 12 novembre 2016, à 19 h25, au moment où la barrière était fermée, des palettes de boissons alcoolisées et non alcoolisées, des cartons de conserves et des sacs de riz. Les auteurs de ces importations frauduleuses ont été arrêtés et présentés à la presse.

De hauts responsables politiques qui intimident un directeur départemental

Le directeur départemental du domaine de l'Etat de la Cuvette, Antoine Baki, a dénoncé, récemment, le comportement de certaines autorités politiques. Selon lui, ceux-ci usent de leurs fonctions politiques et procèdent à la spoliation des espaces de l'Etat sans en être inquiétés. Il a avoué être constamment intimidé. «A mon arrivée à Owando, une autorité préfectorale m'a ordonné de lui demander la permission avant de faire quoique ce soit», a fait savoir Antoine Baki.

Hausse du nombre d'accidents de route au Congo

Selon des statistiques publiées dans un rapport de l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé) sur la sécurité routière, il ressort que le Congo a enregistré un total global de 14847 accidents, de 2010 à 2016, soit une moyenne de 2475 cas d'accidents chaque année. On déplore 1827 tués et 14174 blessés. Pour la plupart, ces accidents sont causés par l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, l'usage du téléphone au volant, la conduite en état d'ébriété, l'usage des véhicules défectueux.

Ministère de la santé et de la population

Le Congo appelé à rendre disponibles les médicaments anti-rétroviraux

Dans le cadre du suivi des activités du C.c.n (Comité de coordination national des projets financés par le Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme), une délégation du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme a séjourné à Brazzaville, du 14 au 18 novembre dernier. A l'issue d'une réunion tenue avec les membres du C.c.n, sous la direction du Dr Benjamin Atipo, le Congo a été épinglé pour le non-respect de son engagement, particulièrement en matière du financement des stocks d'antirétroviraux, pour les personnes atteintes de V.i.h. Or, la prochaine subvention du fonds mondial est conditionnée par le respect des engagements des parties.



Dr Benjamin Atipo (Ph. d'archives).

Dans le cadre du suivi des engagements du Congo, en rapport avec la gestion des subventions qui lui sont allouées par le Fonds mondial, dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, il y a des mécanismes de suivi et évaluation. Ce faisant, il ressort de la réunion tenue, à cet effet, par les différentes parties impliquées, vendredi 18 décembre 2016, au siège du C.c.n, à Brazzaville, dirigée par son président Dr Benjamin Atipo, un constat alarmant.

«Nous sommes venus pour faire le suivi d'un certain nombre de points identifiés dans la gestion des subventions du Fonds mondial. Au cours de cette réunion du C.c.n, le Fonds mondial a exprimé plusieurs préoccupations importantes. La première préoccupation

majeure, c'est le problème de disponibilité des médicaments antirétroviraux pour les adultes que le gouvernement du Congo s'est engagé à financer, en contrepartie au programme financé par le Fonds mondial. Le Fonds mondial a exprimé sa préoccupation et son souhait de pouvoir être témoin d'un signal fort de la part du gouvernement du Congo, dans un futur proche, afin que les patients vivant avec le V.i.h au Congo puissent avoir accès au traitement antirétroviral gratuit, tel qu'il est prévu», a fait savoir Mme Cécile de la Rupelle, gestionnaire du portefeuille du Fonds mondial pour le Congo. Au cours de cette réunion, il a été évoqué aussi le problème lié à la gestion des intrants dans les subventions du Fonds mondial et le besoin de renforcer le contrôle et le suivi de la

chaîne de gestion des intrants et les mesures que le Fonds mondial va prendre, afin de pouvoir garantir que les intrants financés par les subventions arrivent aux bénéficiaires.

Dans cette perspective, le prochain cycle de demande de financement du Fonds mondial va être lancé mi-décembre 2017. Seulement, cette fois ci, un certain nombre d'éléments entrent en ligne de compte, pour solliciter le financement. C'est ce qu'a expliqué Mme Cécile de la Rupelle, en parlant du respect des engagements pris par les deux parties. Un des axes de la mission de cette délégation a été de faire un plaidoyer auprès des autorités congolaises, pour que les fonds destinés à l'achat des médicaments antirétroviraux

pour les adultes, soient libérés et que les commandes de médicaments puissent être faites via les mécanismes les plus efficaces possibles.

Pour sa part, le Dr Benjamin Atipo a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de la délégation pour tous les efforts que le Fonds mondial accorde à notre pays, par l'intermédiaire du C.c.n-Congo, et cela depuis 2005. Selon lui, cet appui est grandement nécessaire pour «soulager les souffrances des Congolaises et Congolais victimes des trois pathologies: sida, tuberculose et paludisme». Signalons qu'aucun représentant du Ministère de la santé n'était présent à cette réunion.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Livre: «L'économie aux canons de l'infini inclusive»

Daniel Ngassiki a défendu sa thèse du «capitalisme sans pauvreté»!

Economiste et banquier, Daniel Ngassiki, ancien secrétaire général de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), a présenté son ouvrage intitulé: «L'économie aux canons de l'infini inclusive. La découverte et l'invention d'un capitalisme sans pauvreté ni inégalité fondamentales au moyen de l'introduction de l'Etat en bourse». C'était mercredi 16 novembre 2016, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, dans le cadre d'une conférence organisée par l'Association «Le café du savoir», animée par le Dr Serges Ikiemy, sous la modération de Pr Louis Bakadio, son ancien enseignant d'économie à l'Université Marien Ngouabi et avec comme critique, l'universitaire Aimé Diazenza, alors que Gilda Moutsara-Gambou était chargée d'introduire la conférence. Dans cet ouvrage publié aux Editions Karthala-Paris, Daniel Ngassiki développe une thèse économique novatrice qui consiste à dire qu'en introduisant l'Etat en bourse, chaque citoyen aura des actions et de ce fait, on élimine la pauvreté, puisque chacun aura une richesse.



Une vue de l'assistance.

Comme à l'accoutumée, en pareilles circonstances, la salle de l'Hôtel Radisson Blu était pleine d'intellectuels: écrivains, opérateurs économiques, acteurs politiques, philosophes, économistes, chercheurs, hauts cadres de l'administration, journalistes, étudiants, amoureux du livre, etc. Deux invités de marque: les généraux Norbert Dabira et Nkonta-Mokono.

Après le mot de bienvenue présenté par Gilda Moutsara-Gambou, le Dr Serge Ikiemy a circonscrit la conférence du jour organisée par son association. Aimé Diazenza a soulevé une série de questions, après avoir lu l'ouvrage. Pour lui, la thèse de Daniel Ngassiki devrait d'abord être soumise à l'appréciation du monde des économistes, avant de l'étaler au public. C'est la

démarche scientifique, lorsqu'on est porteur d'une invention. L'auteur, Daniel Ngassiki, a répliqué qu'il a déjà publié des articles sur cette thèse dans des revues scientifiques et que le concept est déjà connu dans les milieux des économistes. Il a donné les grandes lignes de son ouvrage qui parle ainsi de la découverte et l'invention de ce capitalisme sans pauvreté ni inégalité fondamentales, au moyen de l'introduction de l'Etat en bourse. Dans sa démarche, il propose aux politiques d'introduire l'Etat, comme une grande entreprise, en bourse, et de répartir les actions à tous les citoyens, afin qu'il n'y ait plus de pauvre dans le pays. Il a estimé que le pouvoir de la démocratie qui émane du souverain primaire qui exerce son droit pour que quiconque accède aux hautes

fonctions d'Etat dans un pays, ne doit pas en revanche le condamner à la pauvreté, alors que celui à qui il a donné sa voix vit mieux. «Je suis de ceux qui pensent et affirment qu'on peut détruire la misère. Remarquez-le bien, Messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis: détruire. Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse, car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli», a-t-il déclaré. Donc, tout repose sur les Etats qui ont tous les mécanismes d'accroître les finances publiques, sans augmenter la fiscalité, afin d'aider les citoyens à sortir de la pauvreté. Sur ces entrefaites, il trace le chemin de la richesse pour tous: devenir capitaliste. Les biens et les richesses de l'Etat appartiennent à tous les citoyens et non à la minorité qui gère. François Hollande, président français l'a précisé: «L'Etat, la propriété de tous les citoyens et je leur

rendrai cette justice et ce droit». C'est dire que l'Etat appartient aux citoyens.

L'auteur a fait savoir à l'assistance qu'en inventant le néologisme infini (l'infini mathématique) appliqué à l'économie, il a créé le vaccin contre la pauvreté. Pour ce faire, trois propositions sont possibles: «l'affirmation du capitalisme comme système de régulation de l'économie; l'affirmation du parallélisme qui existe entre la politique et l'économie et la notion d'imtemporalité, parce que l'Etat n'a pas de limite dans le temps», a-t-il soutenu. La conférence a soulevé plusieurs réactions dans la salle, surtout les modalités pratiques de l'introduction de l'Etat en bourse, devant ces nouveaux concepts et surtout l'originalité de la démarche de Daniel Ngassiki. Il nous faudra y revenir dans nos prochaines éditions.

Grâce-Désirée BAH

Ministère du commerce extérieur et de la consommation

Les commerçants sommés de respecter la législation en matière d'importation

Dans une rencontre qu'il a présidée mercredi 16 novembre 2016, à la Chambre de commerce de Brazzaville, Euloge Landry Kolélas, ministre du commerce extérieur et de la consommation, a sensibilisé les importateurs sur la note circulaire qu'il a publiée et qui interdit l'importation et de la commercialisation des biens non-accompagnés de notices en français. Il a sommé les commerçants à vider les stocks de produits non-conformes aux textes en vigueur, au plus tard le 31 décembre 2016. Cette décision a été prise, parce que les marchés congolais sont inondés de produits divers, dont les notices ne pas en langue française. Cela représente un risque pour le consommateur, dans le choix et l'utilisation desdits produits.



De g. à dr: Philippe Nsondé-Mondzié, Euloge Landry Kolélas et Albert Samba

Dès la publication de la circulaire n°1803 du 17 octobre 2016, la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales a répertorié les produits dominant sur le marché qui ne répondent pas aux critères exigés, notamment les notices en français. D'ailleurs, le rapport à mi-parcours sur l'application de la mesure présentée par Philippe Nsondé-Mondzié, directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, a montré que l'action de lutte contre les produits dont les notices ne sont pas libellées en langue française doit s'appliquer progressivement. Cette action porte sur les boissons, les produits cosmétiques, les médicaments, les produits de parapharmacie, les insecticides, les articles électroniques, les appareils, etc.

Aussitôt lancé, le programme de contrôle a commencé par les boissons. L'opération de contrôle déjà effectuée a procédé à des saisies réelles de 92 palettes et 261 boîtes de goûts différents et 355 palettes de divers goûts. Ces produits sont importés par certains importateurs réguliers et d'autres clandestins ne disposant d'aucun document de commerçant. Les contrôleurs sont, également, confrontés à la résistance des commerçants, qui ont déploré l'insuffisance de communication à ce sujet et la tolérance qu'ils bénéficient dans les frontières, pour faire passer leurs marchandises, après paiement des droits et taxes auprès des administrations publiques présentes. Pour cela, ils ont sollicité une souplesse de l'administration du commerce dans l'application de la mesure. La circulaire a été publiée en

application des dispositions de l'article 27, alinéa 4, de la loi n°3 2007 du 24 janvier 2007, règlementant les importations, les exportations et réexportations, qui stipulent que «sont considérées comme infractions à la présente loi, l'importation de tout bien ou service non accompagné d'une notice rédigée en langue française, à l'exception de celui à usage privé». Pendant la rencontre, le ministre Euloge Landry Kolélas a invité les commerçants au respect strict des lois de la République, dans l'exercice de leurs activités de commerce. «On est dans l'application de la loi. Il n'y a pas une influence quelconque, même pas des brasseurs. Je suis là pour rassurer tout le monde. Si le consommateur est content, c'est notre souhait que le produit

soit moins cher sur le marché et de bonne qualité. Il faut que la concurrence qui s'applique soit saine et loyale. Le ministère ne joue que son rôle de régulation, donc veillez à respecter ce que nous avons décidé ensemble. Nous veillons sur l'application de la loi n°3», a-t-il déclaré. Signalons qu'un nombre important de commerçants a pris part à cette rencontre, dont, entre autres, Alexandre Ossebi, vice-président du Syndicat des commerçants du Congo, Nicodème Nzoutani-Eloye, président de l'Union nationale des commerçants du Congo et Aboubakar Siema, secrétaire général adjoint du Syndicat des commerçants du Congo.

Philippe BANZ

A.p.p (Association Actions perspectives plus)

Emmanuel Oko a relancé les activités de son association à Ollombo

L'A.p.p (Actions perspectives plus), une association à caractère socio-économique, a organisé, samedi 12 novembre 2016, à son siège sis à l'Hôtel Saint-Emmanuel, au quartier Pierre Otto-Mbongo, à Ollombo, dans le département des Plateaux, une assemblée générale sous le patronage de son président national, Emmanuel Oko, pour restructurer ses instances dirigeantes et relancer ses activités. A l'issue des travaux, un nouveau bureau exécutif de dix membres et une commission de suivi et d'évaluation de cinq membres dirigée par Pierre Ndinga, ont été mis en place. L'A.p.p envisage la tenue d'un séminaire sur la préparation des jeunes aux diverses activités qualifiantes à l'avènement de la zone économique spéciale Ollombo-Oyo.



Emmanuel Oko.

L'assemblée générale de l'A.p.p a regroupé 345 adhérents venus des villages environnants et d'Ollombo-centre. A l'ouverture, l'on a noté la présence des autorités locales, notamment le sous-préfet Benjamin Yela, l'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Ollombo, Fulgence Gloriate Obili, et des notabilités de la contrée.

Concernant la mise en place des nouvelles instances dirigeantes, il faut dire que les hommes et les femmes du nouveau bureau exécutif de l'A.p.p ont été choisis par rapport à leur activisme et surtout leur disponibilité. Ceux-ci ont pris le ferme engagement de relever le défi de remobiliser les membres de l'association, pour plus d'activités productives.

Parmi les recommandations adoptées, on peut citer celles relatives à la relance des activités productives dans toutes les cellules, de l'opération d'assainissement de la ville d'Ollombo, la tenue d'un séminaire sur la préparation des jeunes aux diverses activités qualifiantes, à l'avènement de la zone économique spéciale Ollombo-Oyo.

Dans son mot de Bienvenue, le président local de l'A.p.p Ollombo, Norbert Adoua Adonis, a indiqué que l'association est implantée dans toute la première circonscription d'Ollombo qui couvre 14 axes et 55 villages. Il a rappelé qu'en dehors des dons faits à la sous-préfecture et à la communauté urbaine d'Ollombo, l'association a réalisé à son actif des champs de maniocs et d'arachides dans le village Ngania 2 et Okâa, sans oublier les manifestations culturelles et sportives. Pour sa part, le président national de l'A.p.p, Emmanuel Oko, après avoir rappelé le contexte dans lequel est née l'association, a indiqué que ses objectifs restent demeurent le regroupement et la mobilisation de toutes les couches sociales du district d'Ollombo autour des objectifs de développement, de regroupement des jeunes autour des activités économiques, d'encadrement, d'éducation et de mobilisation de toutes les couches sociales du district d'Ollombo, en vue de promouvoir une culture de paix et un esprit de solidarité au sein des populations.

Parlant du bilan de cinq ans de l'A.p.p, Emmanuel Oko a fait savoir que depuis sa création le 28 janvier 2012, l'A.p.p a réalisé une série d'activités et mène des actions d'aide à Ollombo-centre, à l'intérieur des zones et à l'échelle nationale. Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs de production, l'association a réalisé deux champs d'arachides et de maniocs à Ngania, et acquis plus de cent chaises en plastiques ainsi que trois chapiteaux destinés à la location. Pour faciliter les contacts avec les membres des différentes zones, l'A.p.p avait doté les membres du bureau exécutif de trois vélos de marque Dragon et deux motos Djakarta. Enfin, le président national de l'A.p.p a exhorté les jeunes à tourner le dos aux actes inciviques et à lutter contre les antivaleurs. Il a annoncé la descente du bureau exécutif de l'A.p.p en mi-janvier 2017, à l'intérieur de la zone 1, en vue de redynamiser les cellules de l'A.p.p actuellement en veilleuse, et préparer les activités sportives et culturelles dont le calendrier sera fixé dans les prochains jours.

Pascal-Azad DOKO

3ème édition des universités du numérique

Inciter les jeunes à s'approprier les opportunités qu'offrent les T.i.c.

Sous le thème: «Le e-learning, pilier de l'accès à la connaissance et à la formation», la plateforme Univ 2.0, que dirige Antonin Idriss Bossoto, enseignant des technologies de l'information et de la communication à l'Université Marien Nguoubi, en collaboration avec l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques), et Airtel Congo, organisera, samedi 26 novembre 2016, à l'auditorium de la Grande Bibliothèque universitaire à Brazzaville, la troisième édition des universités du numérique. L'objectif étant d'«inciter les jeunes, les étudiants à utiliser les plateformes digitales, pour se former et mettre à jour leurs connaissances». Ce faisant, cette initiative entend promouvoir une culture basée sur le principe: «Apprendre et se former autrement, via les technologies de l'information et de la communication».



Antonin Idriss Bossoto

Selon son initiateur, Antonin Idriss Bossoto, les universités du numérique sont un grand moment d'apprentissage et de connaissance des T.i.c.s. Les jeunes, les étudiants, les férus des nouvelles technologies et les universitaires sont attendus à la troisième édition de cette rencontre. Pour cela, plusieurs thématiques vont y être développées, entre autres: «Rôle du

campus numérique francophone dans la promotion du e-learning dans la formation à distance en République du Congo»; «Le e-learning: une révolution dans en République du Congo»; «Le cas de Bantu hub»; «Apport du cartable électronique dans l'enseignement primaire en milieu rural»; «Apport des T.i.c. dans l'éducation en République du Congo»; «Les réseaux sociaux numériques,

nouvelles plateformes d'apprentissage»; «Panorama et enjeux pédagogiques des

Mooc pour la formation»; «La liste n'est pas exhaustive». L'ensemble des thématiques seront animées par des experts et responsables d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication, parmi lesquels M. Akouala, directeur général de Congo-Télécom; Brice Malonda, responsable du Campus numérique francophone; Chris Azika Eros, marketing manager Airtel; et Raugland Anky, chef de service T.i.c à l'Université Marien Nguoubi.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

A.c.a.s.j (Association congolaise des anciens séminaristes et juvénistes)

Une conférence publique intitulée: «Christianisme et islam en Afrique»

Dans le cadre de ses activités, l'A.c.a.s.j (Association congolaise des anciens séminaristes et juvénistes) organise, le samedi 26 novembre, de 10h à 12h, à l'Aumônerie universitaire de Brazzaville (sise église Saint-Dominique, rond-point de la Patte-d'oie), une conférence publique, avec débats, sur le thème: «Christianisme et islam en Afrique». Les conférenciers sont: le Frère Claver Boundja, aumônier universitaire national, et le professeur Dominique Ngoie-Ngala.

Axel-Ariel Dinghat Mouenokanga, chef du Service Inspection technique à la Direction générale de la C.n.s.s

«La protection de la santé des salariés est la mission première de l'assurance-maladie et risques professionnels»

Diplômé d'études supérieures techniques de l'Institut d'hygiène industrielle et de l'environnement du Conservatoire national des arts et métiers de Paris (France), ingénieur-conseil agréé conjointement par l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles de Nancy-Neuves-Maisons, la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France et par le Centre national d'études supérieures de sécurité sociale (Saint-Etienne), consultant en études techniques et assistance en prévention des risques professionnels et assurance maladie, ancien chef de service des accidents du travail et des maladies professionnelles à la Direction générale de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale), Axel-Ariel Dinghat-Mouenokanga est actuellement chef du service Inspection technique à la Direction générale de la C.n.s.s. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il parle de l'institution de l'assurance-maladie en République du Congo, suivant la loi n°37-2014 du 27 juin 2014 instituant le régime d'assurance-maladie universelle.



Axel-Ariel Dinghat-Mouenokanga.

mentales de la sécurité sociale de tout temps, dans notre pays.

* Monsieur le chef de service, avez-vous un dernier mot pour conclure notre entretien?

** Chose promise, chose due, dans son discours aux parlementaires sur l'état de la nation, Monsieur le Président de la République annonçait l'institution imminente de l'assurance-maladie, sous condition de réalisations de certains préalables, faisant ainsi droit au projet de loi du Ministère du travail et de la sécurité sociale. Entre autres préalables à satisfaire avant l'institution de l'assurance-maladie qui couvre la maladie ordinaire, la maternité, les risques professionnels, il faut noter:

- au niveau du Ministère de la santé et de la population, la mise en place et l'approfondissement d'une politique en amont de médecine préventive devant prendre appui sur des infrastructures socio-sanitaires modernes dotées d'un personnel hautement qualifié, d'un équipement adéquat et performant;
- au niveau du Ministère du travail et de la sécurité sociale, l'instauration d'une politique de prévention des risques professionnels, dynamique et efficace, prenant appui sur une structure spécifique implantée à la C.n.s.s, incessamment C.r.p.p, ayant des antennes disséminées à travers les départements. Cette unité doit être pourvue en personnels qualifiés en la matière et des infrastructures adéquates (laboratoires d'analyses, équipements

techniques appropriés). C'est de la sorte que la Caisse nationale d'assurance-maladie de France, structurée en Caisse régionale d'assurance-maladie, compte, pour chacune d'elles, un service de prévention du risque professionnel à compétence territoriale, à la tête de laquelle se trouve placer un ingénieur-conseil.

L'ingénieur-conseil en chef étant basé à la Direction générale de la Caisse nationale d'assurance-maladie à Paris. A charge pour la C.n.s.s d'œuvrer à la mise en place d'une structure de formation du personnel de contrôle de l'application de la législation relative à la prévention des risques professionnels, de faire doter la structure d'équipements de travail appropriés (laboratoire appareillage); de former et de faire installer les animateurs des comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail dans les entreprises. Cette structure devant accompagner le Congo dans le développement industriel en perspective à l'horizon 2015, avec plusieurs exploitations de mines solides et liquides, la construction de chemins de fer et de routes, d'usines de transformation de bois génératrices de nombreux risques professionnels.

En effet, la protection de la santé des salariés est la mission première de l'assurance-maladie et risques professionnels. Avec son réseau, l'assurance-maladie et risques professionnels développe une politique de prévention dont les orientations sont définies par les partenaires sociaux qui siègent au sein de la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Aussi, la prévention de la santé au travail tout au long de la vie professionnelle est, plus que jamais, une priorité des politiques publiques. La branche accidents du travail et maladies professionnelles a vocation à contribuer, de manière active, au développement de ces politiques, au-delà de son action dans le domaine de la sécurité au travail.

Propos recueillis par Pascal-Azad DOKO

Parti pour l'Action de la République Mâ (P.A.R)

Les idées novatrices du Président Anguios Nanguia-Engambé, pour la modernisation de l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba

Après une longue absence de la République du Congo, du 19 septembre au 15 octobre 2016, le Président Anguios Nanguia-Engambé sort de sa réserve et propose de construire l'avenir de la République, par des idées novatrices. Ancien candidat aux élections présidentielles du 12 juillet 2009 et du 20 mars 2016, Anguios Nanguia-Engambé, Président du PAR, lance un appel à tous les cadres et habitants du Quartier 67 Talangaï Le Vatican et surtout à ceux qui croient à ses idées innovantes qui se trouvent dans son Projet de Société qu'il pense réaliser à court, moyen et long terme, de se mobiliser, pour faire de l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba, la plus belle avenue de la République du Congo.



Jean-Dominique Okemba

Il prévoit de mobiliser les fonds grâce à ses amis européens et américains, aux cadres du Quartier 67, aux associations qui veulent l'accompagner dans la réalisation de ses idées dont Oboro Association Résidences et Appartements de Famille Nanguia-Engambé Anguios (OARAFNEA), aux sympathisants et amis de bonne volonté, pour créer des emplois en faveur des jeunes et des séniors, pour une auto-prise en charge. La construction de l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba, au Quartier 67 Talangaï Le Vatican, se fera par les actions suivantes:

- 1- Créer des arrêts de bus et de taxis-bus qui porteront les noms historiques des habitants, après une étude de faisabilité des itinéraires: du Palais Résidentiel du Président Anguios Nanguia-Engambé à la Mairie de Talangaï; de la Mairie de Talangaï au Viaduc, au prix de 100 Francs CFA le trajet. Les arrêts seront, dans un premier temps, cités comme suit:
- Arrêt du Palais Résidentiel du Président Anguios Nanguia-Engambé;
- Arrêt Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba;
- Arrêt Viaduc;
- Arrêt Hôtel de référence de Talangaï;
- Arrêt Mairie de Talangaï.
- 4- Créer des taxiphones identiques et des itinéraires de taxis-bus au prix de 500 Francs CFA la course;
- 5- Créer de locales poubelles;
- 6- Couvrir les caniveaux et refaire toutes les installations électriques de la SNE appelées branchements aériens et les transformer en branchements souterrains;
- 7- Créer les locaux de ménage;
- 8- Construire des Appartements à usage d'habitations, meublés et équipés, pour des vacances ou des séjours saisonniers;
- 9- Mettre des plaques numérotées modernes devant chaque domicile de l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba;
- 10- Créer des petits commerces tout le long de l'Avenue Amiral Jean-Dominique Okemba, avec un budget d'autofinancement de 100.000 Francs CFA par domiciles qui accepte ces idées novatrices, pour permettre d'avoir le budget d'entretien des devantures des parcelles sur l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba, soit un budget de 100.000.000 Francs CFA;
- 11- Créer des services d'entretien de l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba et faire de cette avenue chaque samedi de la fin du mois une avenue vivante de 18h30 à l'aube;
- 15- Appliquer des règles de l'urbanisme pour toute construction sur l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba.
- 16- Créer un service de surveillance et de gardiennage sur l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba.
- 17- Mettre les agents d'évaluations de prestation de services pour le contrôle de l'autofinancement attribué sur l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba;
- 18- Mettre les lampadaires modernes sur l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba;
- 19- Mettre les garde-fous par parcelles sur l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba;
- 20- Construire les boîtes aux lettres sur l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba;
- 21- Construire une maison de la presse sur l'Avenue de l'Amiral Jean-Dominique Okemba;
- 22- Construire un salon de thé appelé «Café Contact du Savoir-faire et de la Culture» sur l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba;
- 23- Faire un Plan des parcelles et adresses de l'Avenue Vice-Amiral Jean-Dominique Okemba.

Ce sont là les idées novatrices conçues par le Président Anguios Nanguia-Engambé durant tous ses voyages dans le monde entier, de 1990 à nos jours.

Fait à Brazzaville, le 4 novembre 2016

Anguios NGANGUIA-ENGAMBE
Président du PAR

* Monsieur le chef de service, qu'est-ce qu'on entend par assurance-maladie?

** Tout d'abord, je vous remercie pour l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer dans les colonnes de votre journal. Pour répondre à votre question, l'assurance-maladie est un dispositif chargé d'assurer un individu face à des risques financiers de soins, en cas de maladie, et de lui assurer un revenu minimal, lorsque l'affection prive la personne de travail. Il sied de relever que, dans la plupart des pays occidentaux, une grande part de l'assurance-maladie est prise en charge par l'Etat. C'est d'ailleurs une des composantes fondamentales de la sécurité sociale et un devoir de l'Etat, selon la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 en ses articles 22 et 25.

* Peut-on envisager un système d'assurance-maladie étatique?

** Oui en effet, un système d'assurance-maladie étatique peut être géré par un organisme d'Etat, délégué à des organismes privés ou bien, être mixte.

* Comment fonctionne-t-il?

** Comme toutes les assurances, son fonctionnement est basé sur la mutualisation du risque: chaque personne cotise, en échange de quoi elle est remboursée selon un barème fixé. Concernant un système d'assurance-maladie étatique, le premium payé par l'assuré ne suit pas forcément les règles de l'assurance pure. C'est-à-dire uniquement sur le risque. En effet, le système étatique remplit à la fois une fonction d'assurance pure et une fonction de réparation. Dans ce système, les plus aisés payent l'assurance des plus défavorables.

* Combien de modèles d'assurance-maladie existe-t-il?

** L'assurance-maladie peut prendre deux formes différentes: soit il s'agit simplement d'une assurance financière: l'individu est assuré pour un risque (accident, maladie...) et ses soins (rémunération des praticiens, coûts des médicaments, des appareils prothèses, orthèses...) sont remboursés selon un barème précis; soit l'organisme assureur constitue un réseau de soins: il contacte des praticiens, des four-

nisseurs... L'assurance achète une sorte d'abonnement à ce réseau de soins et le revend à l'utilisateur. Dans sa forme la plus extrême, l'assuré n'a pas le choix de son praticien, du moins s'il veut bénéficier de la gratuité des soins ou de leur remboursement.

* Peut-on faire coexister ces deux modèles?

** On peut avoir une coexistence de ces deux modèles. L'assurance-maladie peut être un organisme purement étatique. Elle peut relever uniquement des assureurs privés ou bien on peut avoir un système mixte: l'utilisateur dispose d'une assurance étatique et peut contracter une assurance privée auprès d'une compagnie ou une mutuelle d'assurance appelée «complémentaire santé» en France, qui complète le remboursement ou fournit un accès à un réseau de soins complémentaires.

* Peut-on parler des forces et faiblesses de ces deux systèmes ou de leurs avantages et inconvénients?

** Les pays ayant adopté un système purement privé et concurrentiel sont également ceux pour lesquels les dépenses sont les plus élevées. Ainsi, alors que les pays développés dépensent en moyenne 10% de leur P.I.B (Produit intérieur brut) dans leur système de soins, les Etats-Unis en dépensent 14% et la Suisse 13% néanmoins, dans un système d'assurance en concurrence, les assurés choisissent le niveau de dépense qu'ils souhaitent par rapport au niveau de couverture santé qu'ils souhaitent. Le niveau de dépense dans un système en concurrence relève donc le niveau de dépense souhaité par les consommateurs.

Dans un système étatique, l'Etat fixe le niveau des dépenses et rationne l'usage des services de santé, pour les limiter (médecin traitant en France). La comparaison des dépenses entre le système étatique et le système en concurrence est donc biaisée, du fait qu'il s'agit de systèmes non comparables dans leur usage.

* L'assurance-maladie, doit-elle relever du Ministère de la santé ou du Ministère du travail?

** L'assurance-maladie doit relever du Ministère du travail et de la sécurité sociale, parce qu'elle est une des composantes fonda-

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Publication:

Et de quatre pour Pucette Sassou-Nguesso!

Mercredi 16 novembre 2016, l'humanité a célébré la journée internationale de la tolérance, instaurée par l'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution 51/95 du 12 décembre 1996. Une commémoration ayant servi de prétexte à Pucette Sassou-Nguesso, née Ikobo Ibata, éditrice du magazine «Événementiel», pour présenter, officiellement, au restaurant Terminalia, à Brazzaville, son quatrième ouvrage : «Comprendre, c'est le maître-mot de toutes situations». Après «La Tchoukoumeuse», «La Tchoukoumeuse 2» (Bandes dessinées), et «Femme et vertu». C'était en présence, notamment de la ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Ermela Doukaga, et de la directrice de cabinet du ministre de la culture et des arts, Mme Emma Mireille Opa-Elion.



Comme les trois autres ouvrages de Pucette Sassou-Nguesso, «Comprendre, c'est le maître-mot de toutes situations» a été publié aux Editions L'Événementiel. Composé de 54 pages, ce nouvel opus aborde le thème du mieux vivre ensemble, comme «Femme et vertu». Pour l'auteure, le choix de la date du 16 novembre, jour de la célébration de la journée internationale de la tolérance, n'est pas fortuit. «A travers ce livre, vous allez vous rendre compte qu'effectivement, pour tolérer, il faut comprendre. Comprendre quoi? Comprendre l'environnement dans lequel nous vivons, comprendre les personnes avec lesquelles nous vivons. Non pas pour porter un jugement pour le comportement des uns et des autres, mais, au contraire, pour mieux vivre ensemble. Pour ceux qui ont déjà lu mon premier ouvrage, Femme et vertu, il était toujours question du mieux vivre ensemble. C'est un thème que j'estime plus que nécessaire avec l'actualité, aussi bien nationale qu'internationale. Nous avons intérêt à mieux vivre ensemble. Et cela ne peut pas



La couverture du livre.

se faire comme ça, d'une main de maître, avec une baguette magique. On est obligé d'avoir des enseignements, on est obligé de lire, on est obligé de partager, on est obligé de s'asseoir, comme nous le faisons aujourd'hui. C'est un réel plaisir de s'asseoir comme ça, partager, écouter les autres, échanger, et, à ce moment-là, effectivement, on pourra parler du mieux-vivre ensemble», a-t-elle expliqué. Et comment Pucette peut-elle participer au mieux-vivre ensemble? «J'ai envie de vous dire que, je l'em-

prunte à une de mes sœurs qui aime dire, pour remplir un sac de riz, il faut bien commencer par un grain de riz. Donc, aussi petite que puisse être ma personne, je pense contribuer, par mes écritures, continuer à sensibiliser... continuer à traduire et faire comprendre qu'effectivement, on peut vivre ensemble, on a les moyens de vivre ensemble. Il suffit, pour cela, voir les différences de chacun, pour compléter ce que nous, nous n'avons pas. Vivre ensemble ne peut pas être que des mots, effectivement. Il faut des actions... (...)Même avec le voisinage, comment vous comportez-vous avec vos voisins, comment vous comportez-vous avec les gens qui vivent autour même de votre propre famille? Donc, c'est petit à petit, dans les petits gestes du quotidien... C'est au quotidien, petit à petit, chaque geste contribue au mieux-vivre ensemble», a répondu l'auteure. Et à une autre question d'un journaliste de savoir d'où lui est venue l'idée d'écrire ce livre, Pucette Sassou-Nguesso a apporté la réponse suivante: «Mieux vivre ensemble est le thème général de ma vision.

Dans Femme et vertu, mon premier ouvrage, il s'agissait aussi du mieux-vivre ensemble. Donc, Comprendre... n'est qu'un chapitre du mieux vivre ensemble, comme je l'ai dit tout à l'heure, il faut se comprendre. Donc, lorsque l'on parle dans la généralité, petit à petit, l'étau se resserre... Je ne me considère pas comme une écrivaine... Ecrire en tant que tel, je l'ai dit, lorsque j'ai publié mon premier livre, je ne me considère pas comme une écrivaine. Je considère, simplement, que c'est une évolution de mon métier. Je suis communicatrice, je passe des messages marketing ou des messages publics qui n'ont rien de commercial... Et dans les livres, je considère que ce sont d'autres messages que je fais passer. Et c'est une évolution, on part d'une communicatrice marketing qui se met à faire de la communication civique.» «Comprendre, c'est le maître-mot de toutes situations» est disponible en librairie au prix de 7000 F. Cfa.

Véran Carrhol YANGA

Livre

«Eglise et engagement social au Congo-Brazzaville» de Barthel Christel Ganao

«Eglise et engagement social au Congo-Brazzaville», tel le titre du livre publié, en septembre 2016, aux Editions L'Harmattan (Paris, France), dans la collection Croire et savoir en Afrique, signé Barthel Christel Ganao, prêtre du diocèse de Gamboma et membre de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.



Abbé Barthel Christel Ganao.



La couverture du livre.

Vendu en librairie, au prix de 28,50 euros, cet ouvrage, composé de 266 pages, propose des pistes de l'évangélisation, selon la morale sociale. La crédibilité de la mission de l'Eglise en Afrique viendra d'un véritable engagement social, qui prenne en compte les questions du développement des sociétés africaines actuelles. Elle devrait évangéliser en se montrant pertinente au milieu des situations que vivent les populations. Pour un engagement conséquent des fidèles, la formation de la conscience et de l'identité chrétienne s'avère une nécessité. Il faudrait, pour cela, un grand investissement dans les domaines de l'éducation, la catéchèse, l'accompagnement des familles et des mouvements d'apostolat. Il ne s'agit pas seulement de renouveler et d'inventer les méthodes pastorales, il est surtout question de semer la Bonne Nouvelle dans le cœur de l'homme. Barthel Christel Ganao est licencié en économie et organisation de l'entreprise de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville, maître en théologie de l'ICP et docteur en théologie morale de l'Academia Alfonsiana de Rome. Actuellement vicaire épiscopal, il est chargé des séminaristes et de la formation permanente des prêtres dans son diocèse, il est professeur permanent de théologie morale au Grand Séminaire de théologie Cardinal Émile Biayanda où il assure la direction des études, depuis 2014.

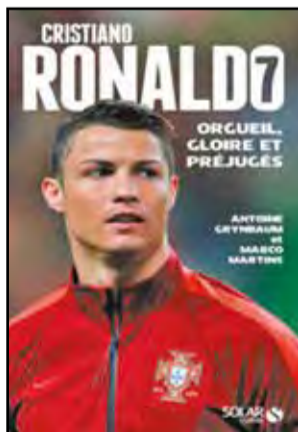
V.C.Y.

«Eglise et engagement social au Congo-Brazzaville», Barthel Christel Ganao; Editions L'Harmattan (Paris, France); Collection Croire et savoir en Afrique; 266 pages; 28,50 euros.

Lu pour vous

Les dessous de la rivalité entre Cristiano Ronaldo et Lionel Messi décryptés dans un ouvrage

Portant le titre: «**Christiano Ronaldo, orgueil, gloire et préjugés**», comptant 210 pages et publié chez Solar Editions, en France, cet ouvrage, rédigé par Antoine Grynbaum et Marco Martins, tous deux journalistes sportifs, retrace le destin hors-norme du talentueux et célèbre footballeur portugais, Cristiano Ronaldo, qui évolue aussi au Real Madrid, façonné par ses rencontres importantes avec son agent, Jorge Mendes, et son entraîneur à Manchester, Sir Alex Ferguson, par le soutien incontesté des Portugais et par sa relation aux médias et sa maîtrise du business.



La couverture de l'ouvrage.

«car il ne montre pas en public que la situation l'affecte. Cristiano Ronaldo ressent beaucoup plus les défaites personnelles. On le voit lors des différentes remises de Ballon d'or ou d'autres prix, quand Messi ou Iniesta sont récompensés. Le visage de Cristiano Ronaldo transmet l'idée de quelqu'un qui est profondément triste et blessé. Ce n'est pas quelque chose de mauvais, les personnes sont comme elles sont, c'est la personnalité de Cristiano,

Evouant la rivalité existant entre Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, ce livre relate que «quoi qu'il en soit, les relations entre les deux hommes oscillent entre jalousie et défiance. La preuve : en 2011, le Portugais ne s'était pas rendu à la cérémonie de remise du troisième Ballon d'or de l'Argentin. Un an plus tard, lors de la remise du Ballon d'or 2012, à l'annonce du nom de Leo Messi, l'ancien joueur du Sporting avait été filmé en train de grimacer, étonné de s'incliner, une fois de plus. Pour Nuno Farinha, Ronaldo devrait modifier son approche concernant sa relation avec

Messi: «Cette rivalité n'est pas fictive, elle existe. Ce qu'il faut, c'est savoir vivre avec elle». Lionel Messi, apprend-t-on, gère mieux cette rivalité que Cristiano Ronaldo et cela pour une question de personnalité, tout simplement. Cristiano a dit, par exemple, qu'il méritait de gagner le Ballon d'or, tous les ans. Je me rappelle qu'en 2008, quand il a gagné son premier Ballon d'or, Messi n'en avait aucun à cette époque, il avait dit quelque chose d'un peu particulier en conférence de presse: «Mon trio: moi en premier, moi en deuxième place et moi en troisième position». Messi gère mieux cette rivalité,

et il ne le cache pas, il montre qu'il n'est pas content. Il faut relier tout cela à sa grande soif de succès. Ce n'est pas de la méchanceté, mais il est comme ça, et surtout, le lendemain de la remise d'un prix, il retourne à l'entraînement et se remet à travailler, pour essayer d'être sacré, l'année suivante. Et il en a déjà essuyé des défaites personnelles. Il a beaucoup perdu que gagné par rapport à Messi». Alors Ronaldo vivrait dans l'ombre de l'Argentin? Pas forcément sur tous les plans. Dans une étude publiée il y a un an par Repucom, sur la base de plusieurs critères dont la notoriété, la sympathie, le sponsoring ou encore l'influence, Cristiano Ronaldo serait le footballeur le plus célèbre, en 2013, mais aussi le plus «bankable» au monde, à 79,18%, contre 75,58% pour Lionel Messi. En revanche, l'Argentin est celui que les consommateurs apprécient le plus.

Alain-Patrick MASSAMBA (Source:atlantico.fr)

REMERCIEMENTS

«Il y a un moment pour tout, un temps pour toute chose: un temps pour enfanter et un temps pour mourir». (Ecclésiaste 3, verset 2). Profondément touchés par les marques de soutien et d'affection témoignées de diverses manières depuis l'annonce de décès de leur très cher et regretté fils, frère,



père et oncle, LOUONOBO Albert Lepembet, survenu le 7 novembre 2016, à l'hôpital de référence de Talangaï, à Brazzaville, le docteur Jean ANGOUONO-MOKE, Monsieur Raymond NTY, la famille ANGOUONO, les familles MOMBINA et EMBÉ renouvellent leurs sincères remerciements à tous ceux qui les ont assistés, moralement, matériellement, financièrement et spirituellement, de près ou de loin, et à tous ceux qui se sont associés à leur peine et vous prient de bien vouloir trouver, ici, l'expression de leur profonde gratitude. LOUONOBO Albert Lepembet a été inhumé, le jeudi 17 novembre 2016, au cimetière privé BOUKA et la pose de la pierre tombale a été effectuée, le mardi 22 novembre 2016. Que Dieu lui accorde sa miséricorde, sa paix et un repos éternel.

VIVEZ LA NBA AU CALME SUR LES BOUQUETS CANAL+



NBA TV

A PARTIR DES CHAINES CANAL+
N°105



OKLM TV

A PARTIR D'ACCESS
N°126

**DISPONIBLES
DES MAINTENANT !**

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider
Electric
Domaé

2.900 FCFA



legrand
Prise Kaptika

400 FCFA



legrand
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA



legrand
Hublot Rond

4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Prés de la Mandarine Centre Ville Brazzaville République du Congo
Tél : 05 772 47 47 www.celecsa.com

Libres propos

Lorsque Brazza News imagine un sulfureux coup d'Etat du vice-amiral Jean-Dominique Okemba!

Il n'y a des personnes ou des organisations atteintes du syndrome de la désinformation chronique doublée du traumatisme complexé des perdants qui ne peuvent pas, sans risque de se discréditer, faire des annonces et des pseudos-révélation aussi grossières que ridicules, tout en ayant la certitude qu'elles seront écoutées. Des oiseaux de mauvais augure et porteurs de malheurs qui, comme des chacals ou des vautours, se nourrissent de putréfaction. Promoteurs d'illusions invraisemblables et folles, elles rêvent un jour que leurs illusions deviennent réalité.

Aux yeux de tous ceux qui espèrent une fin de régime Sassou par tous les moyens et de ceux qui piaffent d'impatience pour s'asseoir sur le trône tant convoité, le vice-amiral Jean-Dominique Okemba est devenu, au fil des années, leur bouc émissaire idéal. Comme quoi, la longévité aux côtés d'un grand Président est source de jalousie et d'animosité sauvage qui n'apprécie guère ni la compétence, ni la loyauté. Nous servir une fois de trop, le sulfureux coup d'Etat du vice-amiral Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du

Conseil national de sécurité, ne surprend personne. C'est dans l'imaginaire de tous ceux qui rêvent du départ du Président Sassou et qui s'impatientent qu'il faut trouver les manipulateurs. Le fait est clairement établi: le vice-amiral Jean-Dominique Okemba est le dernier rempart, la forteresse et le bouclier du pouvoir qu'il faut briser, avant d'atteindre le Président congolais, car le secrétaire général du Conseil national de sécurité sait qui est qui, il a l'oreille et la confiance du boss et cela dérange même dans les milieux politiques du pouvoir y compris même de la famille. Il est clair



Jean-Dominique Okemba (à g.), derrière le couple présidentiel.

que certains se prennent dans l'illusion d'un transfert de pouvoir par décret politique ou familial, voire même «*mystico-familial-politique*», tandis que d'autres escomptent une action militaire attribuée au vice-amiral, pour faire sauter le bouclier du Président Sassou. Pour preuve, le décret nommant les conseillers spéciaux du Chef de l'Etat congolais a suscité des débats controversés au Congo, parce que le vice-amiral n'y figure pas. De ceux qui s'en réjouissaient et ceux qui s'en offusquaient, nous retenons que l'homme ne

laisse pas indifférent et suscite un intérêt manifeste. C'est très probablement auprès de ceux qui veulent à tout prix isoler Jean-Dominique Okemba du Président Sassou qu'il convient de trouver ceux qui sont à l'origine du pamphlet écrit sur le site Internet «*Brazza News*», média qui n'hésite pas à insulter le Président congolais et qui est radicalement estampillée «*opposition*». En faisant parler «*Brazza News*», les assaillants veulent que le Président Sassou ferme les yeux pour ouvrir le bouclier et se livrer à des ambitieux de

l'intérieur comme de l'extérieur du palais. C'est alors ignorer que le Président Sassou est un homme qui n'oublie jamais la fidélité et la loyauté de tous ses collaborateurs et qu'il n'hésite pas de mettre à l'épreuve. Il n'oubliera jamais ceux qui avaient, hier, tout laissé tomber, pour demeurer à ses côtés, jour et nuit, lors de sa traversée du désert. En citant, sans la moindre réserve, des officiers aujourd'hui en disgrâce ou en réserve de la République, Brazza News cherche à éveiller l'instinct sécuritaire du Président congolais, pour qu'il valide, par conséquent, l'hypothèse d'un complot de l'un de ses plus loyaux collaborateurs. La méthode utilisée est aussi machiavélique, puisqu'en citant toutes ces peintures des Forces armées congolaises, l'initiateur de ce pamphlet secoue fébrilement la menace. Un avertissement à peine voilé en direction d'officiers qui savent que la règle, dans le milieu, est qu'il n'y a pas de fumée sans feu. L'objectif visé est de

les apeurer, pour qu'ils prennent des distances et des précautions vis-à-vis du vice-amiral Okemba, afin de les enrôler méthodiquement dans de nouveaux cercles aux velléités très peu nobles. Jean-Dominique Okemba n'est ni un serpent, encore moins un hypocrite à côté du Président Sassou. Il est à la fois un gage de sécurité et de loyauté dont a besoin le Président congolais, au moment où plusieurs prétendument fidèles ont brillé par leur incompétence, irresponsabilité et glotonnerie, enfonçant le Congo dans une crise sans précédent. Il ne faut pas s'y méprendre, toutes ces manœuvres fomentées de l'intérieur et de l'extérieur sont connues du secrétaire général du Conseil national de sécurité. Le moment viendra où il faudra lever le voile à peine flou qui masque mal les amuseurs publics qui croient que la politique au Congo est un bal masqué des vicieux, prétentieux et cyniques. A bon entendeur, salut!

Hassan TRAORE
Observateur

OFIS
IT. Services. People. You trust.

MEILLEUR PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE
DSI-CLUB CONGO 2016

Agence de Brazzaville
105, Bld Denis Sassou-Nguesso, Centre-Ville

Agence de Pointe-Noire
319 Av. Charles De Gaulle, Centre-Ville

Tél 06 600 0000

L'infinique inclusive est le nouveau chemin d'avenir vers la richesse pour tous, volet financier universel de la marche vers le développement, dans le cadre du capitalisme en régime démocratique. Même Karl Marx serait d'accord avec nous, s'il avait fait, comme nous, l'hypothèse révolutionnaire de l'introduction de l'Etat en bourse, ses

actions distribuées gratuitement à tous les citoyens; ceux-ci traités comme souverains propriétaires primaires de l'Etat. Avec cela, en conclusion rigoureuse, le capitalisme devient politiquement perfectible à volonté, socialement plus juste, et mathématiquement invincible dans la lutte optimisée contre la pauvreté et les inégalités économiques.

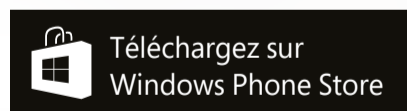
Daniel NGASSIKI
Auteur.



BGFIMobile

La banque dans votre Mobile

Souscrivez à BGFIMobile et gérez vos achats et opérations bancaires depuis votre mobile sans vous déplacer



Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

**Message de la Cellule de veille du Comité Consultatif de Suivi
et d'Appui de la Municipalisation Accélérée du Pool**

**Les Populations du Pool ont aussi droit à la paix
comme tous les autres Congolais!**

Mobilisons-nous tous, pour la paix au Pool !

**Dénonçons les terroristes et autres fauteurs de troubles
à l'ordre public dans le Pool!**

**Les ressortissants du Pool condamnent les violences
et les actes terroristes des hommes du sieur
Bintsamou Frédéric, alias Ntumi !**

Il doit répondre de ses actes devant la Justice !

**Faisons tout pour que la paix règne
dans le Pool!**

**La paix dans le Pool, c'est quand les enfants
peuvent aller à l'école ;**

**les mamans au champ, sans crainte d'être violées
par les ninjas-nsiloulou !**

**Finis l'ère des rebelles sanguinaires reconvertis
en acteurs politiques !**

Les Congolais attendent le procès Ntumi !

**Tous les Congolais sont des enfants du Pool et souffrent
ensemble avec les populations du Pool prises
en otage par Ntumi !**

La Nation vaincra le terrorisme !

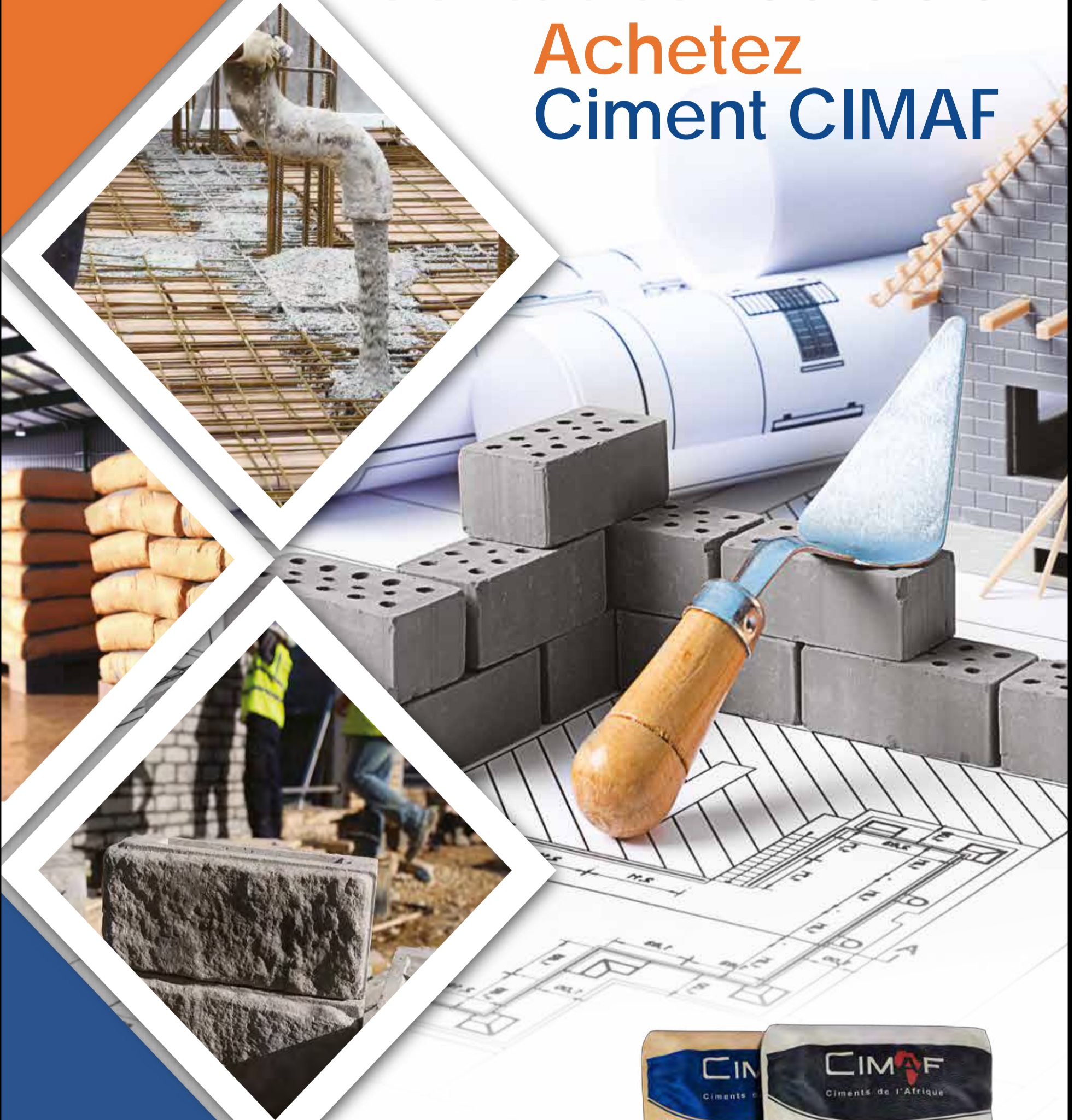
**Attention fils et fille du Pool, ne soyons pas complices
des terroristes ninjas-nsiloulou !**

**Ntumi n'aime pas le Pool, par ses actes, il freine
le développement du Département.**

Construisez durable

Achetez

Ciment CIMAF



- ◆ Livraison rapide
- ◆ SAV et conseil
- ◆ Disponibilité totale



La passion de la construction

Ciment de haute qualité
produit au Congo pour l'Afrique

BRAZZAVILLE
ADRESSE : GARE PV CFCCO, EN FACE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
TÉL.: 06 510 75 70

HINDA
ADRESSE : ROUTE DE HINDA, À 100M DU CAMP DE MAKOLA

POINTE-NOIRE
ADRESSE : AVENUE MARIEN NGOUABI, ENCEINTE GARE CFCCO DE TIÉ-TIÉ
TÉL.: 06 510 20 68

Clôture de l'Année sainte de la miséricorde

Les chrétiens doivent vivre la miséricorde au quotidien dans le monde

Dimanche 20 novembre 2016, en la solennité liturgique du Christ, Roi de l'Univers, l'Eglise a procédé à la clôture de l'Année sainte de la miséricorde, symbolisée par la fermeture des portes saintes. L'année du jubilé de la miséricorde est achevée, mais, plus que jamais, les chrétiens sont appelés à vivre la miséricorde au quotidien dans le monde.

La miséricorde est une révélation. La puissance de l'amour sera toujours la réponse au rejet des hommes. Dieu ne peut pas ne pas aimer, car il n'est qu'amour. Il rend toujours possible une vie épanouissante, dans une relation avec celui qui demeure éternellement la source de tout amour (1). Pour que ce projet d'amour du Seigneur se réalise dans les circonstances qui sont les nôtres, deux conditions sont nécessaires: d'une part, la certitude que Dieu pardonne et la découverte de la richesse de la miséricorde divine. D'autre part, l'existence d'un autre monde où tout ne sera éternellement qu'amour. Tout devait se dérouler dans l'harmonie, la plénitude, la joie et l'émerveillement.

Parmi les motifs du Pape François pour lancer ce thème, dit-il: «*De nos jours où l'Eglise est engagée dans la nouvelle évangélisation, ce thème doit être proposé avec un enthousiasme nouveau et à travers une pastorale renouvelée... Son langage et ses gestes doivent transmettre la miséricorde pour pénétrer le cœur des personnes et les inciter à retrouver le chemin du retour au Père*» (MV n°12).

Ceci étant, nous allons nous efforcer à présenter «*trois témoins de la miséricorde dans les écritures*» puis «*trois autres témoins mystiques*» et enfin deux duopoles, témoins prophétiques dans l'histoire socio-politique de l'Eglise d'Afrique aujourd'hui qui ouvrent des chemins d'espérance, pour ne pas désespérer de la vie politique en Afrique.

1- Trois témoins de la miséricorde dans les écritures

Ils sont nombreux dans les écritures, ceux qui sont appelés par le Seigneur et ont affronté les exigences de la volonté divine, manifestant sa miséricorde. Pour notre part, nous choisissons Abraham, Pierre et Paul. Désormais, Dieu ne veut plus de sacrifice humain. Cette avancée dans l'histoire religieuse de l'humanité sera le fruit de cette terrible expérience qu'a faite Abraham. Son cœur de Père, bouleversé par cette exigence irrationnelle des divinités païennes, s'approchant de l'Eternel, le vrai Dieu, comprend que ce sera la miséricorde qui devra l'emporter. Mais un jour, ce seront les hommes qui imposeront Jésus, le Fils bien-aimé du Père, en sorte que sera manifestée la miséricorde: «*Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font*» (Luc 23, 34).

* De Pierre:

Celui-ci incarne la miséricorde, aux yeux des premiers disciples. Il l'a vécue une première fois dans la cour de la maison du grand prêtre (Luc 22, 56-62). Pierre est bouleversé: la tristesse d'avoir rejeté celui qui l'aimait l'écrase. La profondeur et la douceur intense du regard de miséricorde de Jésus l'ont profondément atteint. Pierre expérimente la gravité de son manque de fidélité à celui qui lui a fait confiance dans son amour infini. Pierre souffre

atrocément de sa trahison. Son cœur découvre tout un univers intérieur qu'il ne connaissait pas. Il perçoit le déchainement du péché dans la violence du repentir qui atteint son cœur. Homme pécheur, il va pouvoir devenir «*pécheur d'hommes*» (Luc 5, 10).

* De Paul:

Pour sa part, il prêche la miséricorde: «*La charité excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout*» (1 Co 13, 7). Il sera pris par la puissance de l'Esprit-Saint sur le chemin de Damas et vivra une rencontre bouleversante avec Dieu (Ac 9, 3-17). Paul est anéanti par la quiétude de cette lumière. En bon pharisien, il s'incline à terre et tombe dans l'adoration. La puissance divine chasse les ténèbres intérieures qui durcissent son cœur nourri de supériorité et de légalisme. Complètement désarmé, il ne peut rien faire par lui-même. Il expérimente l'abandon total à l'amour. Il aura l'audace d'encourager les chrétiens à croire en la miséricorde (Ephésiens 2, 4-7). L'ensemble de ses lettres ne respire-t-il pas largement cette miséricorde divine? Parce qu'il en a vécu, il est devenu miséricordieux (2).

C'est au contact de la miséricorde divine, dans un cœur-à-cœur profond, que les hommes deviennent miséricordieux. «*Les mystiques*» sont ceux et celles qui ont répondu, généreusement, à une vocation spéciale, pour soutenir la démarche spirituelle des membres de l'Eglise. Ce sont des hommes et des femmes qui, faisant une expérience particulièrement riche de la présence divine, deviennent, tous, des miséricordieux. Ils nous rappellent combien le contact avec l'amour touche notre cœur, en le dégageant de la façade derrière laquelle nous cachons notre égoïsme. Pour devenir miséricordieux comme le Père, notre cœur se dilatera, attiré par la flamme brûlante et par l'intensité de l'amour, qui transformeront notre être en le divinisant. Il y aura à la fois souffrance dans la purification et joie divine dans l'amour épanouissant.

De Jean de la Croix

Il parle d'une blessure «*pleine de tendresse*». «*Ô brûlure suave, ô plaie délicieuse, ô douce main, ô touche délicate*» vivant la miséricorde, nous devenons miséricordieux.

De Thérèse de l'Enfant-Jésus Elle va assumer, grâce à sa «*petite voie*», la voie de l'Amour, l'expérience de la perfection de la miséricorde divine qui lui donnera un cœur miséricordieux. Elle est devenue miséricordieuse avec Dieu, avec les autres et avec elle-même. Elle se fait «*faible et imparfaite*»; elle s'offre à l'Amour, parce que c'est en s'abaissant jusqu'au «*néant*» de la créature que l'Amour miséricordieux transforme ce néant en feu, c'est-à-dire en lui-même. Vivre du Christ, c'est ouvrir notre cœur à la miséricorde.

De Marthe Robin

Dans l'approche de la véné-



Père Georges Loemba-Ndende.

nable, il y a cette notion du déjà là et du pas encore là. Du déjà là, car le Christ a sauvé et sauve l'humanité en permanence; et du pas encore là, car nous attendons qu'il revienne dans la gloire et que l'humanité soit alors transfigurée jusqu'à la résurrection des corps. Cela passe par le désir et l'attente. Elle vivrait de cette attente très intensément.

Déjà en 1985, Jean Guilton (Philosophe chrétien) écrivait dans «*Portrait de Marthe Robin*»: «*... Le moment approche où notre civilisation ne pourra être sauvée que par l'inverse de ce qui est clamé c'est-à-dire non par la luxure mais par la chasteté; non par la consommation, mais par la privation; non par la richesse mais par l'esprit de pauvreté. Cela a été dit des milliers de fois. Mais près de Marthe Robin, cela devient évident...*» (3)

3. Les deux duopoles témoins historiques du passage de la vie mystique à la vie politique en Afrique.

«*La politique doit se nourrir de l'expérience mystique. Mais la mystique doit déboucher dans l'engagement au service de la société*» (2).

De l'énigme au paradigme: Il s'agit ici de penser l'histoire, car la miséricorde de Dieu est l'espérance de notre histoire. La miséricorde sous-tend l'histoire des hommes (Rm 9, 11). Cette miséricorde est la promesse éternelle du pardon que Dieu offre inlassablement à toute l'humanité, à travers les temps, quels que soient les drames qu'elle traverse, c'est-à-dire la miséricorde devient un pilier de la société. Les chrétiens ne peuvent désertir l'humanité. Ils ne peuvent se dérober à leurs frères et sœurs qui crient leur désespoir et attendent d'eux, sans le savoir et sans pouvoir le dire, un signe d'espérance. L'espérance est possible. Les chrétiens doivent vivre la miséricorde dans le monde. Les chrétiens sont invités à vivre au quotidien avec la miséricorde. Comme dit l'autre, c'est «*l'entrée du pardon en politique*» (3). C'est ainsi que nous allons parler de l'expérience de l'Afrique du Sud, avec la commission «*Vérité et réconciliation*» d'une part, et de la visite du Pape François à Bangui, en République Centrafricaine, d'autre part. Quelle lumière et quels signes du temps?

De la Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud

Cette expérience historique et prophétique est redevable au duopôle Mandela et le Prêlat

Desmond Tutu. Comme l'a dit le philosophe Gaston Bachelard, «*l'efficacité spirituelle de deux consciences simultanées, réunies dans la conscience de leur rencontre... La rencontre nous crée: nous n'étions rien ou rien que des choses avant d'être réunis*». Mandela devenu homme de l'intériorité avec l'accomplissement spirituel de Mgr Desmond Tutu. Il a pu, à sa sortie de prison, dire à ses bourreaux: «*Mes frères les Boers!*». Il a embrassé ses adversaires, ses ennemis d'hier et ainsi l'Afrique du Sud a pu vivre l'interculturalité, le vivre-ensemble heureux entre Noirs et Blancs. Et il a compris que nul n'est indispensable. Il ne s'est pas éternisé au pouvoir. Homme de valeur, homme de vertu. Le Président Obama l'a reconnu et dit à ses obsèques. En somme, pas de réconciliation sans pardon et pas de pardon sans miséricorde.

De la visite à Bangui

Si pour l'Afrique du Sud, c'est un couple laïc et un homme d'Eglise, en République Centrafricaine, il s'agit de deux consciences ecclésiastiques: le Pape François et Mgr Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui. Tous les deux y ont cru. La foi monte parfois par les pieds (la grâce des lieux, du territoire et de la géographie). Contre toutes les sirènes françaises d'insécurité, le Pape a cru et leur rêve avec Mgr Zapalenga est devenu réalité. Quels sont les fruits de cette visite? En Afrique centrale, alors que tous les pays ont des expériences contre-performantes sur la démocratie: véritable malaise, à savoir élection non transparente, mensonges, emprisonnement, tuerie et confiscation médiatique... seule, la République Centrafricaine a été capable d'une vitrine exemplaire d'un pays moderne démocratique: élection libre et transparente, gouvernement d'union nationale et satisfaction tant de l'opinion nationale que de la communauté internationale.

Père Georges LOEMBA NDEDE
Foyer de charité, Liambou Pointe Noire.

Notes:

- 1- Ravanel Jacques, A la découverte de l'Amour, Salvator, 2011, Paris.
- 2- Grün Anselm, Prier le Notre Père, 2011, Médiaspaul.
- 3- Bole Christiansen T. Henne-meyer, Le pardon en politique en politique internationale, un autre chemin vers la paix, édition Nouveau Horizon, 2007, Paris.

Bibliographie

- 1- Pape François, «*Le visage de la miséricorde*», Médiaspaul et Paulines, 2015.
- 2- Cardinal Walter Kasper, «*La miséricorde, notion fondamentale de l'évangile clé de la vie chrétienne*», Edition Béatitude 2015, Lyon.
- 3- La Semaine Africaine du 23 septembre 2016, Page 9: «*Message du Président de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun et Président de l'ACERAC, Mgr Kleda, «Appel des fidèles de la Sous-région Afrique Centrale et Paix»*»
- 4- Reyner Chantal, Paul et la miséricorde, CERF, 2016, Paris.

Archidiocèse de Brazzaville

La clôture de l'année de la miséricorde marquée par les sacrements de confirmation

En communion avec Sa Sainteté le Pape François qui célébrait au même moment la messe en la Basilique Saint-Pierre de Rome, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a présidé à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, dimanche 20 novembre 2016, en la fête du Christ Roi de l'univers, la célébration eucharistique marquant la clôture de l'année jubilaire de la miséricorde divine, au cours de laquelle 1910 chrétiens ont reçu des mains de douze ministres (deux évêques et dix prêtres) le sacrement de confirmation.



L'archevêque de Brazzaville et le nonce apostolique conférant le sacrement de confirmation aux catéchumènes.

Concélébrée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, et par plusieurs prêtres dont les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Mesmin Prosper Massengo, secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), Rhod Sakani Yiseno, secrétaire-chancelier de l'archevêché de Brazzaville, les curés-doyen des différents doyennés que compte de l'archidiocèse, ainsi que les curés de la quasi-totalité des paroisses de l'archidiocèse, etc, la messe a été marquée par l'administration du sacrement de confirmation à près de deux milliers de chrétiens provenant de 45 paroisses sur les 47 que compte l'archidiocèse, y compris les communautés des jeunes sourds et anglophone de la congrégation du Saint Sacrement.



Une vue des confirmés de la cathédrale Sacré-Cœur.

La place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur a été pavoisée de chapiteaux parsemés sur la pelouse, arborant ainsi un décor de fête, sous lesquels étaient assis aussi bien des invités de divers rangs, des religieux et religieuses de diverses congrégations, les chrétiens de plusieurs paroisses de l'archidiocèse ainsi que les milliers de catéchumènes accompagnés des catéchistes, des parrains, marraines et de leurs parents respectifs, et ayant reçu le sacrement de confirmation des mains de l'archevêque, du nonce apostolique et de dix prêtres: les abbés Léonard Milongo, Mesmin Prosper Massengo, Bogdan Piotrowski, Dieudonné Nathanaël Samba, Jonas Koudissa, Blaise Martin Makiza, Aristide Milandou, les pères Daniel Mbimi, Aimé Porret, François Le Bec. Le tout sous l'animation de la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu, les chœurs diocésains Les amis du grégorien et la Schola populaire.

Dans son homélie prononcée successivement en français, lingala et kituba, Mgr Anatole Milandou, après avoir souligné la communion avec le Saint-Père, a fait ressortir la pédagogie pastorale ayant consisté à regrouper tous les catéchumènes de l'archidiocèse pour leur administrer le sacrement de confirmation. Après l'homélie, frère Jean Kombo Boutsoki, directeur diocésain de la catéchèse, a donné les statiques diocésaines du sacrement de confirmation de l'année 2016, et a présenté le schéma par lequel les douze ministres ont administré ledit sacrement à ces milliers de chrétiens rassemblés par paroisses et avançant dans le silence vers le ministre retenu pour leur paroisse. Intervenant en dernier lieu, l'archevêque a remercié le nonce apostolique pour sa présence, les participants à la messe, notamment les prêtres, les acteurs liturgiques, les catéchistes pour le travail abattu et surtout les parents d'avoir consenti à envoyer leurs enfants au catéchisme.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Réaction du président de la l'Association Cardinal Emile Biayenda-France

Quels buts visent les attaques contre l'Eglise catholique au Congo?

Tout d'un coup, on assiste à un déchaînement des attaques contre l'Eglise catholique au Congo. Insidieuses, ouvertes, inspirées, frontales: l'Eglise en tant qu'Institution est descendue en flamme, ses agents voués aux gémonies. Ils sont dépeints en véreux, en corrompus, en affairistes, en surnois visant le pouvoir, en personnes entretenant une confusion suspecte sur le présent et l'avenir du Congo, en opposants même.

Répondre à chacune des attaques qui ont vu le jour ces jours-ci sur les réseaux sociaux et les médias serait impossible. Réfuter chaque ligne de venin publiée au nom de la bonne foi et de l'attitude correctement immuable de l'Eglise catholique est impossible. Mais laisser faire également. Car ce serait accrédi- ter les hypothèses les plus viles et les plus dangereuses, de celles qui nous ont conduits aux pires catastrophes de notre histoire. Nous, Association Cardinal Emile Biayenda-France (ACEB) avons décidé de nous poser en défenseurs sinon de la vertu de l'Eglise catholique au Congo, du moins de la nette séparation des pouvoirs entre ce qui relève du domaine souverain de l'Etat et de la démarche reconnue et admise des citoyens. Car les catholiques ne constituent pas une entité à part au Congo: ils souffrent avec les populations qui ont du mal à joindre les deux bouts, à recueillir la moindre goutte d'eau du robinet, meurent de manque d'aspirine dans les hôpitaux ou qui fuient, balluchons sur la tête, devant les exactions des soudards de Ntoumi, autoproclamé pasteur d'une église qui n'est pas fondée sur la fraternité et l'amour, mais la prédation et la violence, la destruction du peu de bien qui nous est acquis en tant que Nation.

Le disant, nous ne fermons pas les yeux devant les exactions de nos forces de l'ordre qui, dans la confusion créée par Ntoumi depuis le 4 avril dans les quartiers Sud de Brazzaville et dans le département du Pool, ne se conduisent pas toujours de manière irréprochable face aux populations civiles. Nous voulons appeler l'opinion nationale à se retrouver autour de nos problèmes les plus sérieux, sans céder à la démagogie de ceux qui voudraient nous voir divisés, encore une fois, en un Nord et en un Sud antagonistes par atavisme.

C'est pourquoi nous réaffirmons les quelques points essentiels suivants, qui infirment aussi au passage les accusations portées contre la hiérarchie catholique congolaise qui s'est toujours montrée citoyenne, malgré les violences subies depuis les années 60 et 70, l'assassinat du Cardinal Emile Biayenda en 1977, les violences plus ou moins voilées subies.

1- L'Eglise catholique n'est pas un parti d'opposition

Les enseignements des diffé- rents magistrères insistent sur le fait que l'Eglise catholique, au Congo comme ailleurs, exerce son mandat dans la délimitation bien reconnue des pouvoirs qui reviennent à l'Etat et de ses prérogatives propres qui sont dans l'assistance spirituelle à ceux qui adhèrent à sa foi ou qui acceptent ses services en toute connaissance de cause. Depuis l'indépendance et même bien

avant, l'Eglise catholique au Congo a formé avec abnégation des milliers de cadres, grâce à ses écoles, lycées (Javouhey, Chaminade) et séminaires (Mbamou, Loango, Makoua), soigné des millions de Congolais dans ses centres de santé, apporté sa contribution chaque fois que l'Etat lui demandait de mobiliser pour le bien commun. Mais dans le sens de justice qui lui est reconnu aussi, elle dit son point de vue, lorsque des dérives risquent de conduire les Congolais dans des tensions les uns contre les autres. Elle le fait, notamment, en rappelant constamment le devoir de respecter la vie des citoyens, de promouvoir leur bien-être, de veiller à la juste répartition des biens de la Nation et notamment des fruits de l'exploitation de nos ressources naturelles, comme le pétrole, le bois, les mines, etc. Que les partis politiques bâtissent leurs stratégies sur l'un ou l'autre de ces aspects est une coïncidence fortuite, pas une identité de visées ni une accointance complice avec l'Eglise catholique, qui n'est pas un parti politique.

2- L'Eglise catholique ne parle pas au nom d'une tribu

Les Catholiques congolais se recrutent sur tout le territoire de la Nation. Qu'ils appartiennent à des tribus différentes est un fait, mais un fait qui s'annule en Eglise vécue comme «*famille des fils et filles de Dieu*». Nos pasteurs ont mandat de servir là où ils sont établis et d'abord par volonté de la hiérarchie et non par désir de servir d'abord ses parents. L'Eglise du Congo compte trois expatriés qui servent chez nous, hors de leur pays; les autres évêques sont placés à la tête d'entités diocésaines où ils n'agissent pas d'abord comme envoyés de leurs tribus. L'oublier, c'est chercher à nous diviser à tout prix. De par ses structures et son organisation, l'Eglise catholique du Congo renforce l'unité des Congolais: beaucoup de ses agents du Nord ont été formés à Mbamou, dans le Sud; beaucoup de ses agents originaires du Sud ont été formés à Boundji, dans le Nord, ou à Makoua. Ce fait nous regarde comme un défi heureux devant les tentations de nous replier et de nous regarder en ennemis. Ainsi, l'Archevêque de Brazzaville peut aller dire la messe, bénir des grottes mariales, célébrer baptêmes, mariages et funérailles partout sur le périmètre de sa juridiction diocésaine: il est partout chez lui, partout chez ses diocésains qu'il ne regarde pas en hommes et femmes du Nord, en proches ou non du pouvoir politique. Un catholique, c'est celui qui adhère à la foi de l'Eglise, point barre.

3- L'Eglise catholique n'est pas corrompue
Sans constituer une entité

coupée des réalités de notre pays, l'Eglise catholique que nous servons tous a toujours prôné la saine gestion de la chose publique, et condamne l'enrichissement illicite qui se fait sur le dos de nos populations pauvres. L'Etat, auquel nous obéissons tous, catholiques ou non, a eu des gestes forts que nous avons appréciés: réhabilitation de la toiture en tuiles vertes et construction du clocher de la Basilique Sainte-Anne du Congo endommagée par la guerre de 1997 et par la vieillisse; construction à Brazzaville du siège de l'Acerac (Association des évêques d'Afrique centrale); convoi des pèlerins aux divers événements de l'Eglise à Rome ou dans le monde... Ces gestes sont des gestes citoyens; ils ne constituent pas un achat des consciences catholiques. Qui plus est, aucun de nos évêques ne s'illustre par un train de vie d'opulence. Et si un de nos jeunes prêtres peut avoir dépassé les limites de la sobriété, l'opprobre ne doit pas retomber sur la totalité d'une institution reconnue comme «*experte en humanité*».

4- L'aventure de Ntoumi n'est pas une aventure d'Eglise

Des voix ont tenté de faire croire, à la suite d'une déclaration hâtive de quelque prêtre, que l'Eglise catholique avait partie liée avec cet homme.

Nous récusons de la manière la plus formelle que nos évêques, originaires du Pool ou non, aient eu quelque complaisance envers Frédéric Bintsamou dont les premières victimes ont toujours été ses propres parents, un de nos évêques ayant même subi des violences insensées à Soumouna, son ancien fief. Ntoumi reste un danger pour les Congolais, et nous appelons nos compatriotes à tout mettre en œuvre pour l'amener à la raison. Que ses griefs contre le Président Sassou-Nguesso ne soient pas motifs pour paralyser toute une Nation qui souffre de pénurie de carburant et de vivres, du fait de l'arrêt du trafic sur la voie ferrée. Ntoumi n'est pas un catholique; les Catholiques ne se reconnaissent pas dans son action insensée. Son objectif est de détruire l'Eglise catholique, d'installer sa secte, de déscolariser les enfants du Pool, d'appauvrir, d'abrutir les gens sous sa coupe et de les exploiter, pendant que son business à lui prospère. Que cela soit dit une fois pour toutes. Nous, Association Cardinal Emile Biayenda-France, nous le disons. Que les opposants politiques exercent leurs prérogatives; que le pouvoir leur réponde, mais que cela ne soit pas une occasion de nous diviser, de chercher des bioucs-émisaires.

Gabriel SOUNGA-BOUKONO
Président de l'ACEB-France

NECROLOGIE

L'abbé Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) a le regret d'informer le personnel du C.i.o (Centre interdiocésain des Œuvres) et l'ensemble des Commissions épiscopales, du décès de Madame Henriette LOUTAYA, mère de Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUA-KOUAHOU, évêque de Dolisie. Décès survenu, le vendredi 18 novembre 2016, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°28 de la rue Loualou-Moukondo (Arrêt mère Ange).

La messe de requiem aura lieu le vendredi 25 novembre 2016, à 12h 00, en l'église Saint Jean Marie Vianney de Mouléké.

Au nom des évêques du Congo et de tout le personnel de la C.e.c, le secrétaire général adjoint et gestionnaire de la C.e.c présente ses sincères condoléances à Mgr Bienvenu et à sa famille biologique et prie de le porter dans les prières.

Les familles MANAMIKA, BOUKAKA, MAYALA et enfants, ont la profonde douleur, d'annoncer le décès de leur fille, épouse, mère et tante, Henriette LOUTAYA, survenu à Brazzaville, le vendredi 18 novembre 2016, à 5h du matin. La veillée mortuaire se tient au n°28 de la rue Loualou, à Moukondo, arrêt «Mère Ange».

L'inhumation aura lieu, le vendredi 25 novembre 2016, au cimetière privé Ma Campagne, à Brazzaville selon le programme ci-après:
9h00: Levée de corps à la Morgue Municipale de Brazzaville
10h00: Recueillement au domicile familial
11h00: Départ pour l'église Saint Jean Marie Vianney de Mouléké
12h00: Messe
14h00: Départ pour le cimetière
16h00: Retour et fin de la cérémonie

Pour tout contact:
Arsène BOUKAKA
Tél.: 06 955 09 54

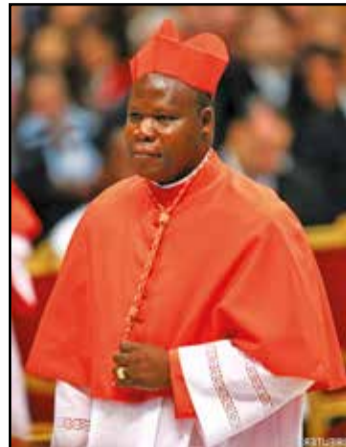


Cette semaine au Vatican

Que les chrétiens œuvrent ensemble pour la paix au Sud-Soudan

Par le rituel de la fermeture de la porte sainte de la Basilique Saint-Pierre de Rome, le Pape François a clos le Jubilé de l'Année sainte extraordinaire de la Miséricorde, en la solennité du Christ-Roi de l'Univers. Le Saint-Père s'est recueilli quelques minutes en silence devant la porte de bronze de la basilique qui a été traversée tout au long de cette année par 22 millions de

pèlerins, selon les chiffres fournis par la gendarmerie vaticane. Sur la Place Saint-Pierre et devant quelque 70 mille fidèles, le Pape François a présidé la messe de conclusion du Jubilé de l'Année sainte extraordinaire de la Miséricorde, lancé avec le franchissement de la première Porte-Sainte du Jubilé, le 29 novembre 2015, à Bangui, en République Centrafricaine, la cérémonie officielle de lancement étant intervenue en la solennité de l'Immaculée Conception, le 8 décembre, à Rome.



Le désormais Cardinal Dieudonné Nzapalanga, Archevêque de Bangui

«*Même si la Porte Sainte se ferme, la vraie porte de la miséricorde reste, pour nous, toujours ouverte: le cœur du Christ*», a affirmé le Saint-Père à l'homélie de la messe. «*Aujourd'hui, chers frères et sœurs, nous proclamons cette singulière victoire par laquelle Jésus est devenu Roi des siècles, le Seigneur de l'histoire: par la seule toute puissance de l'amour qui est la nature de Dieu, sa vie même et qui n'aura jamais de fin*». «*Cette Année de la miséricorde nous a invités à redécouvrir le centre, à revenir à l'essentiel. Ce temps de miséricorde nous appelle à regarder le vrai visage de notre Roi, celui qui resplendit à Pâques, et à redécouvrir le visage jeune et beau de l'Eglise qui resplendit quand elle est accueillante, libre, fidèle, pauvre en moyens et riche en amour, missionnaire. La miséricorde, en nous portant au cœur de l'Évangile, nous exhorte aussi à renoncer aux habitudes et aux coutumes qui peuvent faire obstacle au service du règne de Dieu, à trouver notre orientation seulement dans l'éternelle et humble royauté de Jésus, et non dans l'adaptation aux royautés précaires et*

aux pouvoirs changeants de chaque époque», a insisté le Saint-Père.

Au cours de la prière mariale de l'Angélus, le Pape a annoncé qu'il allait signer sa lettre apostolique, «*Misericordia et misera*» (Miséricordieuse et pauvre), adressée à toute l'Eglise, pour continuer à vivre la miséricorde avec la même intensité expérimentée, lors de cette année jubilaire qui lui était consacrée.

Le Souverain Pontife a remis un exemplaire de cette lettre à plusieurs représentants du



Le Pape lors de la clôture du jubilé à Rome.

peuple de Dieu: le cardinal Luis Antonio Tagle, archevêque de Manille (Philippine), une des plus grandes métropoles au monde et également président de Caritas Internationalis; Mgr Leo William Cushley, archevêque de Saint Andrews et Edimbourg, deux prêtres «*missionnaires de la miséricorde*» venus de la République Démocratique du Congo et du Brésil, un diacre permanent du diocèse de Rome accompagné de sa famille, deux religieuses venues respectivement du Mexique et de Corée du Sud, une famille originaire des Etats-Unis, un couple de jeunes fiancés, deux catéchistes d'une paroisse romaine, une personne handicapée et une personne malade.

Cette lettre apostolique a été présentée le lundi 21 novembre, au cours d'une conférence de presse au Saint-Siège, par Mgr Rino Fisichella, président du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation.

La messe de clôture du jubilé, dimanche 20 novembre, célébrée par le Pape François, a été concélébrée par l'ensemble des 16 nouveaux cardinaux créés samedi 19 novembre (le 17^{ème}, le cardinal Sebastian Koto Khoarai du Lesotho, n'a pu venir à Rome en raison de son grand âge, 87 ans). Geste symbolique fort, samedi après-midi, les nouveaux cardinaux sont partis saluer le Pape émérite Benoît XVI, au monastère Mater ecclesiae où il réside, au Vatican. Après avoir salué chaleureusement le Pape François et les seize nouveaux cardinaux un par un, Benoît XVI a guidé une courte prière, avant de leur donner sa bénédiction.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ANNONCE

**Cour d'Appel de Brazzaville
Tribunal de Commerce de Brazzaville
Cabinet du greffier en chef**

INSERTION LEGALE DE

**L'état de créances de la Société BOISSONS AFRICAINES DE BRAZZAVILLE NOUVELLE GESTION en sigle BAB SA (Société en liquidation judiciaire),
immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro: CG/BZV/07B269 (ancien n° 03B774), Société anonyme au capital de
1.000.000.000 F CFA, Siège Social Avenue du Port Mpila Brazzaville**

(Articles 86 al.3 et 87, acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif)

Par correspondance en date à Brazzaville du 07 novembre 2016, le Juge commissaire de la liquidation de la société Boissons africaines de Brazzaville Nouvelle gestion en sigle BAB SA, a transmis au greffe, l'état de créances de ladite société, conformément aux dispositions de l'article 86 al. 3 de l'acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif de l'Ohada et qui dispose «l'état de créances est déposé au greffe après vérification et signature par le juge commissaire qui mentionne, face à chaque créance: le montant et le caractère définitif ou provisoire de l'admission; sa nature chirographaire ou garantie par une sûreté et laquelle; si une instance est en cours ou si la contestation ne relève pas de sa compétence.»

Les créances ont été admises comme ci-dessous dans le tableau:

N°	Noms des créanciers	Montant des créances	Nature de la créance	Date des dépôts ou de déclaration	Date de clôture	Observation du Juge Commissaire
1	NZALOUSSOU IGNABOUT	2 925 000	Créance chirographaire	23 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
2	MARINE NATIONALE	6 750 000	Contrat en cours Montant provisoire	30 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
3	BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT (BCH)	139 089 825	Créance garantie par une hypothèque conventionnelle portant sur la propriété bâtie de Mr François ODZALI sise à Pointe-Noire avenue de Chavannes et routes en corniches, centre-ville Arrondissement I Emery Patrice Lumumba, cadastre section D bloc non renseigné, parcelle n°33 superficie de 2.322,24 m2objet du titre foncier n°2272.	1er décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
4	BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI)	32 353 831	Créance chirographaire	07 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
5	CFAO	37 108 101	Créance chirographaire	07 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
6	AGESMAR	1 556 360	Créance chirographaire	17 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
7	LA CONGOLAISE DE BANQUE	3 921 459	Créance chirographaire	08 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
8	CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)	238 787 710	Créance munie de privilèges généraux	16 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
9	SPECTRUM	6 521 000	Créance chirographaire	03 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
10	ETABLISSEMENT MISS BRAZZA	2 913 050	Créance chirographaire	21 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
11	ETABLISSEMENT HAK	16 646 000	Créance chirographaire	21 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
12	DOCTEUR DIEUDONNE AKOLBOUT	1 200 000	Créance chirographaire	10 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
13	ETABLISSEMENT KNJ	7 500 000	Créance chirographaire	30 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
14	SOCIETE COMMERCIALE DES TRANSPORTS ET DES PORTS (SCTP)	46 833 046	Créance chirographaire	20 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
15	SAM-J FROID	600 000	Créance chirographaire	30 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
16	DOCTEUR KOMBO BAYONNE	300 000	Créance chirographaire	12 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
17	ETABLISSEMENT L.M SERVICE (RDC)	122 000 000	Créance chirographaire	12 décembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
18	TRESOR PUBLIC	300 000 000	Créance munie de privilèges généraux	30 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
19	CABINET ABB VISION	30 000 000	Créance super privilégiée	Créance admise en tout état de cause	12 janvier 2016	Créance admise
20	SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU(SNDE)	30 171 016	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
21	CHRIST - WORLD	1 356 649	Créance chirographaire	12 janvier 2016	12 janvier 2016	Créance admise
22	TRANS PLUS INTERNATIONAL	3 945 145	Créance chirographaire	09 février 2016	12 janvier 2016	Créance rejetée
23	IBOMBO DANIEL, IGNAMOUT CESAR ET AUTRES	6 750 000	Créance chirographaire	30 décembre 2015	12 janvier 2016	pour forclusion
24	BONIFACE BODZ- EL - MISO	11 526 500	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
25	MAITRE JACQUES OPERE NOTAIRE	7 134 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
26	SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE (SNE)	25 201 827	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
27	GROUPE OMO	3 370 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
28	DISCHIMIE SERVICES	443 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
29	ETABLISSEMENT AFCOM	3 873 891	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
30	CARRENARD	400 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
31	AMC INTERNET	450 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
32	NEGOCE GLOBAL	402 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
33	ETABLISSEMENT BJ PAUL	10 195 675	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
34	ETABLISSEMENT CEROGUE PLUS	8 198 155	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
35	ETABLISSEMENT RICHKA	4 993 800	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
36	DELMAS RDC (FRAIS DE SURESTARIES)	5 403 500	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
37	NRJ RDC	34 400 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
38	MAERKS	70 000 000	Créance chirographaire	Créance provenant de la comptabilité de BAB	/	Créance admise
39	UGE	24 000 000	Créance munie de privilèges généraux	30 novembre 2015	12 janvier 2016	Créance admise
40	HYPOTHEQUE SUR LE TITRE FONCIER DE BAB	50 000 000	Créance hypothécaire	/	/	Créance admise
41	DETTE FISCALE (MONTANT PROVISOIRE)	81 245 255 584	Créance munie de privilèges généraux	/	/	Créance admise
42	SAFMARINE	366 450 000	Créance chirographaire	/	/	Créance admise
43	DROITS DES TRAVAILLEURS	271 776 826	Créance super privilégiée	Créance admise en tout état de cause	/	Créance admise
	TOTAL	83 182 702 950				Créance admise

Arrêté provisoirement le montant total des créances de la société Boissons Africaines de Brazzaville Nouvelle Gestion en sigle BAB à FCFA quatre-vingt-trois milliard cent quatre-vingt-deux millions sept cent deux mille neuf cent cinquante (83.182.702.950).

La présente insertion légale vaut notification aux différents créanciers cités ci-dessus.

Pour avis

Maître Georges EBALE/Greffier en chef du Tribunal de Commerce de Brazzaville

Trois journées de promotion de la plante Moringa Oléifera

Le Moringa Oléifera, un outil de lutte contre la malnutrition et utile pour la séquestration de carbone

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre de chaque année et de la journée nationale de l'arbre, le 6 novembre de chaque année, les associations Santé & Nature et Training (membres de la plateforme associative Espace Créateurs), le réseau Femmes et climat du Congo et l'Ong Edden, en partenariat avec la Fondation MTN, ont organisé du 3 au 5 novembre 2016, à la préfecture de Brazzaville, la promotion et la sensibilisation de l'arbre du Moringa Oleifera, à Brazzaville.

Les activités de promotion autour de cet arbre se sont déroulées, sous la présidence de Mme Marguerite Homb, coordonnatrice générale de l'initiative Moringa. Sous la forme de conférence-débat, appuyée d'une exposition-vente des produits Moringa. Ces activités ont eu pour objectif de mieux faire connaître la plante Moringa, en démontrant son efficacité. Aussi le public congolais a-t-il appris, à travers ces journées, que le Moringa est une essence forestière à croissance rapide, dotée de multiples vertus en matière de santé et nutrition, de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement et de séquestration du carbone. C'est aussi un véritable créneau porteur en matière de création d'entreprises.

Ces activités de promotion ont permis, également, aux

participants de découvrir non seulement les techniques et technologies de culture et transformation du Moringa, mais aussi les différents produits dérivés du Moringa. La promotion a permis, surtout, de sensibiliser les Congolais qui possèdent, déjà, des arbres Moringa sur les avantages qu'il y a à développer et à consommer cet arbre, qui est un véritable super aliment vert. Le Moringa possède un énorme potentiel. Il est d'un intérêt diététique, agronomique et médical. Il peut purifier également l'eau et la rendre potable. Les médecins utilisent l'arbre Moringa pour traiter le diabète et l'hypertension. Il est aussi efficace contre les infections de la peau et peut aider à reconstruire les os fragiles, à combattre les anémies et la malnutrition. Il permet à une mère d'allaiter son nourrisson



Mme Homb et les participants pendant l'échange

et sert aussi de fourrage pour les animaux.

Pendant ces journées, il a été démontré que le Moringa est un fonds de capital-investissement spécialisé dans les projets d'agroforesterie durable. En levant plus de 50 millions d'euros, auprès de différents bailleurs institutionnels et privés.

On peut investir dans le Moringa, en élaborant des projets répondant, à la fois, aux attentes des marchés locaux et internationaux. Ces projets agroforestiers viseront une production durable de biens agricoles et forestiers, selon les plus hauts standards de qualité environnementale et sociale. Les principaux enjeux

résidant maintenant dans le financement des campagnes d'information, l'édition et la diffusion d'un guide pratique sur la culture, la transformation et l'utilisation des feuilles de Moringa et la certification de la poudre de feuille, comme aliment, étape indispensable à toute commercialisation à grande échelle, en Afrique.

La fin des travaux a permis la signature d'un memorandum regroupant l'ensemble des acteurs s'intéressant à la plante Moringa. Ce protocole a été adopté et validé par toutes les parties prenantes permettant de créer une filière Moringa.

Philippe BANZ

Aménagement du territoire

Améliorer la participation des O.s.c.d dans le processus de définition du P.n.a.t

La République du Congo s'est engagée depuis 2005, avec l'appui de la Fao et la Bad, à travers le F.f.b.c (Fonds forestier du Bassin du Congo), à réaliser un I.f.n (Inventaire forestier national multi-ressource). Ce dernier, un des piliers de la S.a.t (Stratégie d'affectation des terres), doit conduire à l'élaboration du P.n.a.t (Plan national d'affectation des terres). C'est dans cette veine que s'est tenu samedi 24 septembre 2016, l'atelier d'information et de planification des organisations de la société civile et de développement sur l'aménagement du territoire, à l'hôtel Phoenix, à Brazzaville.

Pour Brice Séverin Pongui, président de l'Institut Cerveau vert 2063, cet atelier, qui a rassemblé environ vingt-cinq personnes, a eu pour objectif d'améliorer la participation des O.s.c.d (Organisations de la société civile et de développement), dans le processus de définition du P.n.a.t et des documents connexes. Plus spécifiquement, l'atelier a contribué à améliorer le niveau d'information des O.s.c.d, dans le processus de définition du P.n.a.t et des documents connexes; à renforcer la synergie entre les O.s.c.d et le dialogue avec le gouvernement, en vue d'une application efficace au processus de définition du P.n.a.t et des documents connexes; à clarifier les besoins en renforçant les capacités intellectuelles et organisationnelles des O.s.c.d, dans le processus de définition du Pnat, tout comme à clarifier le profil des membres du groupe de travail thématique et ses missions.

Ouvrant les travaux, B. H. Dombolo a souligné que le Congo s'est engagé de façon résolue dans le processus lié à l'aménagement du territoire, à travers l'adoption de la loi d'orientation

et d'aménagement, loi n° 44 du 10 octobre 2014, stipulant: «L'aménagement du territoire va s'exécuter de façon coordonnée, participative et concertée». Trois communications ont été présentées à cet atelier: celle du Ministère de l'aménagement du territoire et des grands travaux sur: «Le rôle et la place de la société civile et des organisations non gouvernementales de développement, dans le processus de réalisation et de mise en œuvre du plan national d'affectation des terres», développée par André Paul Dieu-donné Madingou; «Le contenu et démarche pour la préparation et la validation du plan national d'affectation des terres», par Paulette Ebina, du Cniap (Centre national d'inventaire et d'aménagement planifié); «Le programme du Wri (Institut des ressources mondiales), et ses actions sur l'aménagement du territoire au Congo et sur l'appui qu'il entend apporter aux O.s.c.d, dans le processus de définition du Pnat et des documents connexes», libérée par Bob Hermann Dombolo. Le P.n.a.t, selon Dieu-donné Madingou, vise à améliorer l'occupation de l'espace national et l'utilisation des ressources na-



Photo de famille à la fin de l'atelier.

tuelles du pays. C'est un outil d'aménagement du territoire de la plus haute importance. Pour Paulette Ebina, l'élaboration du P.n.a.t est un processus participatif lancé par le Ministère de l'aménagement du territoire. Elle est sans exclusive et toutes les parties prenantes sont associées à cette démarche.

Le programme forêt de Wri, a affirmé B. H. Dombolo, a entre autres objectifs, d'améliorer la qualité de l'information, d'assurer l'accès à l'information, de lier l'information et de suivre la politique forestière.

Les communications faites au cours de cet atelier, a confié Brice Séverin Pongui, vise d'une part, à améliorer le ni-

veau d'information sur ce qui se fait, d'où la présence du Ministère de l'aménagement du territoire et des grands travaux, du Ministère de l'économie forestière, par le biais du Cniap. Deux départements de l'Etat pilotant ce processus. Et d'autre part, à augmenter le niveau d'information des participants et à leur permettre de mettre en place une feuille de route sur la participation de la société civile, dans ce processus d'aménagement du territoire et d'affectation des terres, de façon particulière. C'était le tout de cet atelier.

Alain-Patrick MASSAMBA

Lieutenant Cynthia Talon, des Forces armées béninoises:

«A l'Ecole de génie travaux, l'excellence, ce n'est pas par le sexe, mais par l'intelligence»

Lieutenant des Forces armées béninoises, Cynthia Talon a effectué, cette année 2016, un stage au 6e cours d'application de

l'Ecole de génie travaux de Brazzaville. Elle en est sortie major de la promotion, au terme de la formation. Eu égard au travail réalisé, nous

Quesso: lutte contre le braconnage

Deux présumés trafiquants attendent leur verdict

Poursuivis par le Tribunal de Grande Instance de Ouesso, pour détention, transit et commercialisation des trophées d'espèces animales intégralement protégées, le sort de Bonzenga Jules, 33 ans, Congolais de la RDC et de Yogo Oscar, 28 ans, Congolais de Brazzaville pourra être connu ce 24 novembre 2016, si la programmation du Tribunal de Grande Instance de Ouesso ne souffre d'aucune entorse.



Les prévenus devant leur butin en présence du gendarme.

Ces deux individus ont été arrêtés en flagrant délit, avec 35 Kg des pointes d'ivoire, le 30 septembre 2016, à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha. On peut estimer le nombre des pointes d'ivoire, à en croire ceux qui les ont arrêtés, à cinq éléphants massacrés. Ce coup de filet des éléments de la Gendarmerie nationale a été rendu possible, grâce à l'appui des agents du Ministère de l'économie forestière et du Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage). Une audience pour les plaidoiries et réquisitions inhérente à cette affaire avait eu lieu, en effet, le 13 octobre 2016, au parquet de Ouesso. Ces présumés trafiquants avaient au cours de cette audience publique, évité toutes les questions des juges de la Chambre correctionnelle, avant de reconnaître les faits qui leur étaient reprochés. Le verdict de cette audience est attendu ce 24 novembre 2016.

Selon l'enquête, menée par les éléments de la région de Gendarmerie de la Sangha, Bonzenga Jules aurait été le collecteur d'ivoires, lors du braconnage. Il aurait sollicité les prestations de Yogo Oscar, qui le mettait, régulièrement, en contact avec des sujets étrangers. Ces deux prévenus encourrent des peines de plus de cinq ans d'emprisonnement ferme, si leur culpabilité est avérée.

Notons que la Sangha est parmi les départements du Congo les plus touchés par le phénomène de la criminalité faunique, à cause des ivoires des éléphants. Les arrestations des trafiquants fauniques et les procès liés aux affaires de braconnage, trafic d'armes et commerce illégal y sont observés régulièrement. Il faut signaler que le 27 octobre dernier, un trafiquant d'ivoire et ses complices avaient été condamnés, à cinq ans de prison ferme, par l'instance judiciaire correctionnelle de Ouesso, au terme d'une audience.

Le verdict concernant les deux prévenus est, donc, très attendu. Rappelons qu'en République du Congo, l'éléphant est une espèce animale, intégralement, protégée, suivant l'arrêté n°6075/MDEFE/Cab du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées. Plus est, l'article 27 de la loi 37/2008, du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées stipule: «l'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique.»

V.M.



l'avons rencontrée pour qu'elle nous livre le secret de sa réussite de son succès.

*Lt. Cynthia Talon, quel a été le secret de votre réussite?

** C'est le travail, beaucoup de travail que ce soit sur le plan théorique, ou sur le plan pratique, parce que nous avons eu à faire beaucoup de travaux pratiques. Nous avons acquis des connaissances théoriques et, avons été évalués sur la théorie, tout comme sur la pratique.

*Comment expliquez-vous le fait que vous avez occupé le premier rang parmi les hommes?

** A l'Ecole de génie travaux, l'excellence ce n'est pas par le sexe, mais par l'intelligence. Et, mes collègues ne méritent pas, ils sont tous aussi intelligents que moi. C'est juste une compétition de cerveau.

Je me suis juste démarquée par la grâce de Dieu, avec mon travail. *Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans votre formation?

** Je n'ai pas eu des difficultés personnelles. Les difficultés étaient d'ordre général, pour tous les stagiaires. Mais, nous avons, tous, la main dans la main, fini le stage en beauté.

*Auriez-vous un conseil à prodiguer aux frères d'armes, et notamment aux femmes qui hésitent à s'engager dans les Forces armées?

** Je demanderais aux femmes, à mes sœurs, grandes-sœurs, petites-sœurs, mamans, de ne pas hésiter à s'engager dans l'armée puisque les Forces armées ne sont pas seulement un cadre pour hommes, mais aussi pour tout être humain. Nous avons besoin de toutes les ressources nécessaires sur tous les plans, dans tous les domaines, que ce soit dans le domaine de la santé, du génie, de l'infanterie, etc. Nous avons besoin des femmes partout.

*Un petit mot aux responsables qui ont assuré votre encadrement?

** Je suis honorée et vraiment fière d'avoir été encadrée par tous les officiers de l'Ecole de génie travaux. Je les remercie, pour toutes les connaissances qu'ils nous ont fait acquérir, au cours de notre stage.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA



REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/CongoTél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tel. Satellitaire : 00881631518213Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/007/ /2016 DATE D'EMISSION : 18 NOVEMBRE 2016
DATE DE CLOTURE : 28 NOVEMBRE 2016PROJET D'ACHAT DE CITERNES DE 5000 LITRES POUR LE BUREAU
DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement des capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

18 CITERNES d'eau de 5000 Litres**N.B: A LIVRER A POINTE-NOIRE**

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 28 NOVEMBRE 2016, à 17h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes:

Avis d'Appel d'Offres n° FAO/FR-CON/007/ /2016
Bureau de la Représentation de la FAO 14, rue Behagle/B.P : 972 Brazzaville /Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00/Email : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi au Vendredi de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous

vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Votre offre de prix devra se baser sur i) les spécifications techniques (voir annexe 1), ii) les conditions et exigences générales et iii) les conditions et exigences particulières de l'appel d'offres mentionnées ci-après :

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.

2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.

5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.

6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande

7. Validité de l'offre: votre offre doit restée valable dans un délai de 30 jours à compter de la

date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.

2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :

a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.

b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.

3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) « FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES » et de le soumettre en tant que partie de leur offre.

4. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.

5. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/>

Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322

6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

8. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature/d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

**La Représentation de la FAO
Congo-Brazzaville.**

Tournoi de la République

La deuxième édition assouvit déjà l'appétit des amoureux du ballon rond

La deuxième édition du tournoi de football dénommé «Tournoi de la République» est une réalité depuis dimanche 20 novembre 2016, au Stade Massamba-Débat. Organisé à l'initiative de la Fondation Perspectives d'avenir, le coup d'envoi dudit tournoi a été donné en présence, notamment, du ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et du président de la Fondation qui le sponsorise, Denis Christel Sassou Nguesso.

Les deux premières rencontres, remportées par les Congolais du CARA, aux dépens du F.C.A.p.r de Kigali (Rwanda), et ceux des Diables-Noirs, face à Sony Ela Nguema de Malabo (Guinée Equatoriale), ont été un petit régal pour nos petits yeux, même si elles n'ont pas atteint les sommets.

Les Aiglons ont, les premiers, annoncé la couleur, en balayant, sans état d'âme, les militaires rwandais, qui n'ont pas du tout démerité. Deux buts à zéro, telle est l'issue de cette rencontre au cours de laquelle Eric Kandza Angoua, une des nouvelles recrues des "Rouge et noir", a réussi un doublé, aux 5^e et 39^e minutes. Chaque fois, une explosion de joie a salué ses réalisations.

L'on retiendra de ce match, côté rwandais, l'occupation rationnelle du terrain et la lisibilité de leur schéma tactique. Mais, les jours d'APR ont tourné le dos à l'efficacité offensive, contrai-



Léon Alfred Opimbat et Denis Christel Sassou Nguesso saluant les arbitres à l'ouverture du tournoi.

rement aux Aiglons. Il leur a manqué un buteur. Or, en face, les Aiglons l'avaient en Eric Kandza Angoua.

Le deuxième match a eu plus d'intensité. Et c'est sur le même score de 2-0 que les Diables-Noirs ont pris le dessus sur Sony Ela Nguema. Ils doivent leur succès au penalty transformé en but par Guelord Diafouka, à la 28^e minute de jeu. Il a fallu attendre la deuxième période, pour que le mur équato-guinéen cède définitivement. Au terme d'une longue transversale, de Saboukoulou, à partir du flanc gauche, Lorry Edgo Nkolo (76^e) brûlait, à son tour, la politesse du portier de Sony Ela Nguema. L'expulsion d'un défenseur de Sony y serait pour quelque chose...

Mais, au-delà de la victoire des uns et des autres, c'est l'essence

de ce tournoi, qui s'achèvera le lundi 28 octobre, jour de la célébration de la journée de la République, qu'il faut mettre en relief. Et elle est noble: contribuer à l'avancement et à l'épanouissement du football congolais, unir toutes les couches sociales autour des valeurs de la République, valoriser le génie créatif auprès des jeunes, aider les équipes congolaises à acquérir une expérience dans les compétitions internationales.

La compétition se poursuivra, mardi 22 novembre. CARA en découdra avec F.C. Kondzo, Etoile du Congo, avec Sony Ela Nguema. Et jeudi 24 novembre, Diables-Noirs affrontera Etoile du Congo, F.C.A.p.r, F.C. Kondzo.

G.M.

Contentieux électoraux

R.B. Mouambouma et J.B. Ossé légitimés par les juges sportifs

La C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport), sous la direction de son président, Corneille Moukala Moukoko, a validé, jeudi 16 novembre 2016, l'élection de deux présidents de fédération, notamment Bienvenu Richard Mouambouma, pour la boxe, et Jean-Baptiste Ossé, pour l'athlétisme.

Le marteau de la justice sportive est effectivement tombé deux fois. Le récent processus électoral concernant les fédérations de boxe et d'athlétisme n'a pas été annulé tel que le revendiquaient, respectivement, Marie Magloire Dambenzet, ancien président de la Féboxbe, et Roger Angoumo Moké, ancien athlète de haut niveau. Par le truchement de leurs avocats respectifs, les deux plaignants reprochaient aux présidents fraîchement élus de n'avoir jamais pratiqué les disciplines dont ils ont pris en main les destinées, ni été dirigeants d'un club uni ou multidisciplinaire, en se référant à la circulaire 143 du Ministère des sports et de l'éducation physique. Marie Magloire Dambenzet a versé aussi à son dossier de contestation l'absence de rapport moral, selon lui, du bureau sortant, présidé par Bienvenu Richard Mouambouma, qui était candidat à sa propre succession. Quant au deuxième plaignant, il a fait noter l'irrégularité constatée à l'élection concernant l'assemblée de sa discipline.

Naturellement, s'appuyant notamment sur les textes des fédérations concernées, les avocats de la défense ont battu



Les juges pendant l'audience.

en brèche ces arguments. De leur côté, les magistrats de la C.c.a.s ont déclaré insuffisants les arguments de la défense pour invalider l'élection des deux présidents de fédération.

Le président de l'instance juridictionnelle a, en outre, rappelé les objectifs de la C.c.a.s: «mettre de l'ordre dans le monde sportif qui divise, parfois, les Congolais au lieu de les rassembler.» L'organisation des élections, a-t-il relevé, coûte extrêmement cher à l'Etat, il faut lui éviter des dépenses inutiles. Tout Congolais pratiquant le sport et qui est dirigeant du sport peut vouloir présenter sa candidature, pourvu que l'élection se déroule dans les conditions prévues par les statuts et règlements intérieurs. Toutes les fois qu'il y aura des irrégula-

rités, la C.c.a.s n'hésitera pas à l'annuler, a-t-il prévenu.

Au terme de l'audience, Richard Bienvenu Mouambouma, comblé par le verdict, en «appelle au rassemblement de tous les membres de notre fédération. Que cela n'entraîne pas des frustrations, mettons-nous maintenant au travail!». Quant à Jean-Baptiste Ossé, il a déclaré: «C'est une joie partagée par tous les athlètes, dirigeants, officiels techniques, etc. L'athlétisme a besoin de tout le monde, ceux qui ont perdu et ceux qui ont gagné. Nous devons nous unir pour que l'athlétisme soit la victoire de tous.»

Alain-Patrick MASSAMBA

Basket-ball/Eliminatoires des clubs champions zone 4

Trois prétendants pour deux visas

ès cinq journées de compétition, trois équipes masculines, BEAC de Yaoundé (Cameroun), Inter Club de Brazzaville (Congo) et Nzui Manto de Banganté (Cameroun) sont en pole position pour arracher l'un des deux visas qualificatifs pour la phase finale qui se déroulera le mois prochain au Caire, en Egypte.

Brazzaville est en train d'abriter les éliminatoires des clubs champions de la zone 4. Qui s'achèvent mercredi 23 novembre. Sept équipes masculines sont présentes, à savoir B.C Mazembé et S.C.T.P de la R.D. Congo, Inter Club et Patronage Sainte-Anne du Congo, BEAC et Nzui Manto, du Cameroun, enfin, Panthers de Guinée Equatoriale.

Les Camerounais de Nzui Manto ont entamé la compétition tambour battant, alignant trois succès d'affilée, notamment aux dépens du champion en titre, B.C Mazembé, et Inter Club. Mais, le week-end dernier, ils ont essuyé deux défaites, la première face à leurs compatriotes de BEAC (56-61), la seconde, plus surprenante encore, contre les Equato-guinéens de Panthers (55-57). De la première place, ils ont donc dégringolé à la troisième place.

Finalement, c'est B.E.A.C, victorieux quatre fois d'affilée, qui trônait en tête du classement provisoire dimanche 20 novembre. Mais, pour conquérir leur visa, les banquiers camerounais devaient, au moins, remporter un des deux matchs qu'ils leur restent: face au B.C Mazembé, lundi 21 novembre, ou



Inter Club-Panthers: une percée dans la raquette.

l'Inter Club, mardi 22 novembre. Quant à l'Inter Club de Brazzaville, il a aussi des arguments pouvant lui permettre de prétendre à la consécration zonale, sinon la deuxième place. Le champion congolais avait deux matchs pour confirmer leur réveil après son match perdu, initialement, face à Nzui Manto. Mais, la déception du tournoi de Brazzaville vient du B.C Mazembé qui faisait figure de favori. Les Lushois sont tombés trois fois, grillant ainsi leurs chances de terminer parmi les deux premiers.

F.A.P faute de combattante

Quant au tournoi féminin, il a été réduit à une portion congrue. Sur les trois équipes engagées, une seulement, B.C FAP (Forces armées et de Police) du Cameroun, a fait le déplacement de Brazzaville. Faute



Les filles de FAP vainqueur sans adversaires.

de combattantes, et en raison du déroulement du tournoi final, en début de la semaine en cours à Maputo, le comité d'organisation a anticipé la cérémonie protocolaire de remise du trophée au vainqueur

féminin. Elle s'est déroulée samedi 19 novembre.

G.M.

Rappel des premiers résultats

Inter-Club-S.C.T.P (65-55), Nzui Manto-Panthers (55-57), Patronage Sainte-Anne-B.E.A.C (57-74), B.C Mazembé-S.C.T.P (71-79), S.C.T.P-Patronage Sainte-Anne (91-51), B.E.A.C-Nzui Manto (75-56), Inter Club-B.C Mazembé (74-60), B.E.A.C-S.C.T.P (66-51), B.C Mazembé-Nzui-Manto (56-75), Panthers-Inter Club (62-75), Nzui Manto-S.C.T.P (59-56), Panthers-B.E.A.C (45-79), Patronage

Sainte-Anne-Inter Club (81-91), Inter Club-Nzui Manto (34-55), B.C Mazembé-Patronage Sainte-Anne (81-72).

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros
Expédié:	23.400	182 Euros
1 an	Retrait sur place: 31.200	Autres pays d'Afrique 96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
		Europe 96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie 100 Euros
		200 Euros
		France, Afrique

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au cd) / Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 055509075 / Tel : (+242) 055501071 / 055508073

www.gxinternational.net Nos partenaires UPS, DHL, SAP, etc.

Ba savons ya Ekolo

UNE GAMME POUR TOUTE LA FAMILLE



bopeto
SAVON DE MENAGE

ECONOMIQUE



SAVON DE TOILETTE



PARFUM
JASMIN

sembe
sembe



Bonsavon
SAVON DE TOILETTE



elimine
99.9%
des bacteries



Aloe Vera
DOUCEUR

mbote



Kitoko
SAVON MULTI USAGE



SAVON DE
MARSEILLE

Abbé Alexis Tobangui, auteur d'un ouvrage sociologique sur l'armée

«L'autorité passe par des règles clairement établies, connues de tous»

Sociologue, enseignant-chercheur et maître-assistant à l'Université Marien Nguabi, l'Abbé Alexis Tobangui vient de publier un nouvel ouvrage aux Editions universitaires européennes, intitulé: «Regard sociologique sur l'autorité en milieu militaire». Nous l'avons rencontré pour avoir une idée de cette nouvelle publication et dans l'interview qu'il nous a accordée, il revient sur quelques grandes lignes de son nouvel ouvrage.

* Monsieur l'Abbé, un prêtre qui écrit sur l'armée, cela peut paraître étonnant, qu'est-ce qui explique le choix du titre de votre nouvel ouvrage?

** J'ai choisi ce titre pour montrer que l'autorité est aujourd'hui au cœur de nombreux débats dans des domaines aussi divers que la sociologie. La notion d'autorité fait partie des thèmes de recherche en milieu militaire, notamment de l'autorité et commandement dans les armées professionnalisées. La notion de l'autorité se trouve inscrit parmi les valeurs qui constituent la pierre angulaire de la conscience du soldat et de son action militaire. L'autorité est donc ce par quoi on obtient une obéissance volontaire, sans avoir à donner d'explication et sans user de la moindre contrainte physique. Le cas de l'autorité dans l'armée rend compte des implications des rapports à l'autorité hiérarchique, dans un cadre bien spécifique de l'exercice du commandement militaire.

* Selon vous, comment s'exerce l'autorité militaire? Sur quoi repose-t-elle? Comment l'acquérir?

** Selon de nombreux travaux, l'exercice de l'autorité en milieu militaire relève souvent du registre du «non-négociable». «L'univers militaire a toujours incarné l'archétype de l'autorité hiérarchique, c'est-à-dire la subordination incontestable à des ordres et des décisions énoncées par le supérieur hiérarchique comme représentant mandaté de l'institution. Cette relation fait partie intégrante du contrat moral qui lie le militaire à l'institution. Et le contrat d'engagement dans l'armée correspond à «une réquisition acceptée» avec ses contraintes et ses avantages construit sur le mode du «don de soi» et en clair, l'acceptation de la relation de subordination au système de règle propre à l'institution militaire (Dufoulon, 2005, p.103). Une abondante littérature en sciences humaines et en sociologie militaire distingue quelques caractéristiques fondamentales de l'autorité. Notre enquête a retenu les caractéristiques suivantes:

- le savoir, le savoir-faire

et savoir-commander qui passent obligatoirement par la connaissance des valeurs militaires ainsi que des aspects relationnels de la légitimité guerrière fondée sur la compétence du militaire. C'est par exemple la capacité d'agir face au danger qui fonde l'autorité et le prestige des chefs militaires;

- la reconnaissance par les subordonnés de la légitimité du pouvoir et de son exercice est l'une des conditions de l'autorité militaire. Cette reconnaissance évoque donc une relation de commandement, de maîtrise, et réciproquement d'obéissance, de soumission.

Selon le général Lagarde, l'autorité est un alliage de trois composants principaux: la compétence, le caractère et le désintéressement, le tout fondu dans le creuset de la culture. De ce point de vue, on peut retenir trois éléments-clés de l'autorité: «La notion de service: en fait, toute autorité est un service», disait Jean Guilton qui ajoutait: «Le chef et ses subordonnés sont également serveurs d'une fin qui les dépasse et qu'ils désirent réaliser, l'un comme l'autre, à savoir: le bien qui leur est commun». (La pensée et l'action).

Les officiers instructeurs, particulièrement choisis à base de l'expérience des combats menés sur de nombreux théâtres d'opérations, sont présentés comme étant des personnes physiquement et moralement aptes à assumer le commandement d'une compagnie ou d'une section. Ils sont appelés à exercer leurs facultés de commandement et leur sens éducateur et pédagogique nécessaires pour faire acquérir aux jeunes soldats et futurs cadres militaires, le sens du commandement, le goût de l'autorité et les qualités d'endurance et discipline, qui sont les caractéristiques de l'esprit militaire, aussi utiles dans les combats que dans l'œuvre pacificatrice. La reconnaissance par les subordonnés de la légitimité du pouvoir et de son exercice est l'une des conditions de l'autorité militaire.

L'autorité se situe donc dans une relation entre le commandement et l'obéissance, ce qui



L'abbé Alexis Tobangui.

permet de considérer l'autorité comme un phénomène social. Dans ce sens, avoir de l'autorité, c'est pouvoir se faire obéir pour l'exécution d'un ordre ou la réalisation d'un projet.

* En tant que sociologue, quel regard portez-vous sur l'autorité militaire?

** Sociologiquement parlant, l'autorité renvoie à un mode particulier de gouvernement et appelle à un type particulier d'attitude existant au sein d'une population, en l'occurrence l'armée, vis-à-vis des modes de subordination qui les régissent. Le métier militaire, sans être au-dessus des autres, n'est pas un métier comme les autres. Le militaire est investi de la capacité d'user de la force, de l'autorité (d'armes et engins de guerre...). Cette mission exige d'entretenir au sein de l'institution militaire des spécificités par rapport à la société civile. C'est ce qui justifie les règles particulières qui régissent le métier militaire, notamment qu'elles soient relatives à l'autorité, à la disponibilité, à l'obéissance, à la discipline, etc.

Notre enquête montre qu'au sein de l'institution militaire, on n'apprend pas l'autorité, mais le commandement, en passant par une éducation de la personnalité de l'officier qui est à la fois un chef et un décideur. C'est en ce sens que pendant la cérémonie d'investiture des chefs militaires, on utilise la formule suivante: «Officiers, sous-officiers, soldats! Vous reconnaissez désormais pour votre chef, M. X, ici présent, et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera». A ce propos, deux phrases sont récurrentes dans les discours des interlocuteurs: «Le chef, c'est celui qui montre le chemin» et «Si le chef s'assoit, les hommes se couchent». Et plusieurs cadres ont fait référence à cette citation du général Stouff: «Commander, c'est décider, traduire sa décision en ordres clairs, vérifier leur exécution. Il ne faut jamais oublier que dans l'armée, le chef qui commande est celui qui, dans la



Couverture du livre

situation extrême, dira: feu, à l'assaut, ne tirez pas. Il ne sera suivi que si, au-delà de ses qualités propres, il a été reconnu en tant que chef par ses subordonnés».

«La soumission à l'autorité» et la question de la responsabilité apportent un éclairage important pour la compréhension de cette problématique. Peut-on imaginer une opération militaire au cours de laquelle planerait le risque de la mort donnée ou subie et où chacun pourrait, sur le terrain, dans l'action, faire ce que bon lui semble? L'autorité est donc nécessaire, ce qu'aucun des acteurs que nous avons rencontré ne conteste. L'autorité passe par des règles

clairement établies, connues de tous, discutées et critiquées parfois, évaluées et actualisées, par des contrats qui définissent les comportements et les résultats attendus et les délais. Elle passe aussi par la réhabilitation des sanctions, des sanctions justes et éducatives, dans le cas où le contrat et les règles ne sont pas respectés.

Cependant, l'autorité est également le lieu de la violence symbolique. Comme le rappelle Marcelli (2003), si l'autorité est au fondement du rapport social, il faut reconnaître qu'elle a un lien originel avec la violence. Mais, elle est là pour la contenir, l'empêcher, la canaliser. Elle a pour rôle de protéger le groupe contre sa propre violence. Elle le fait en créant une distance, un contrôle, en rappelant les limites, les règles, la loi et en inscrivant la vie du groupe dans une histoire. Il faut reconnaître aussi qu'il y a une violence symbolique nécessaire dans l'exercice juste d'une autorité qui pose des limites, qui rappelle la loi, qui dit non, qui sanctionne, qui met des exigences pour faire grandir, pour que l'autre n'en reste pas là où il est.

Si, dans le milieu civil ou

militaire, l'autorité est souvent assimilée à un pouvoir devant lequel on s'incline, par crainte ou par respect, sans que son détenteur soit contraint d'employer la force. On l'appréhende de plus en plus aujourd'hui sous l'angle des relations entre personnes. Que ce soit dans l'armée ou dans le civil, la façon d'exercer l'autorité a évolué et le style des rapports humains a changé.

Notre étude montre que dans l'exercice de toute autorité, seul le discernement des sens et des circonstances peut permettre à chacun de trouver une légitimité auprès des acteurs. Si le discernement est absent, l'autorité sera confondue avec ses conséquences. Ignorant ses fondamentaux, elle sera prise alors comme un pouvoir sur les choses et sur les êtres. Car très souvent, être une autorité se confond avec avoir du pouvoir. Au bout du compte, cela devient arbitraire.

Enfin, loin de réduire l'autorité militaire à son pouvoir rigide ou à ses savoir-faire, je plaide pour l'exercice d'une autorité didactique. Car, l'autorité didactique se place quant à elle sur la situation d'apprentissage et devient alors une des conditions de la réalisation de l'insertion socio-professionnelle du jeune.

Propos recueillis
par Joël NSONI

Energie

Avoir régulièrement accès à l'électricité moins chère en Afrique, c'est possible

Selon un rapport de la Banque mondiale publié, fin octobre dernier, il est possible pour les compagnies d'électricité en Afrique subsaharienne d'étendre l'électricité à bon marché au sein de la population, tout en garantissant une bonne rentabilité, pour ces sociétés. Cette étude menée dans trente-neuf pays, dont le Congo, a fait un rapport détaillé sur la situation énergétique des pays africains, avant d'envisager quelques solutions, pour améliorer l'accès à l'électricité.

Actuellement, d'après ce rapport intitulé Making Power Affordable for Africa and Viable for Its Utilities, un Africain sur trois seulement a accès à l'électricité, les habitants étant souvent condamnés à recourir à l'essence, pour faire fonctionner des groupes électrogènes polluants ou à passer des heures dans le noir. Quant aux compagnies d'électricité de la région, elles sont à court d'argent, pénalisées par des infrastructures vieillissantes et incapables d'assurer une alimentation fiable à leurs clients. Au Congo, l'offre électrique est évaluée à 600 Mégawatts, pour une demande de 337 MW, soit un excédent de 263 MW. Cependant, l'accès reste faible à environ 35 % malgré une production suffisante.

Après avoir passé au crible les rapports financiers des compagnies d'électricité de 39 pays d'Afrique, les données liées aux dépenses des ménages tirées de 22 enquêtes et les tarifs d'électricité dans 39 pays, cette étude a proposé quelques pistes de solutions. Il s'agit pour les sociétés d'électricité, d'améliorer leur



Un poteau d'électricité surchargé.

efficacité opérationnelle, afin d'effacer leur déficit, en parvenant uniquement à réduire les pertes liées au transport, à la distribution et à la facturation. Des solutions d'autant plus nécessaires, puisque les performances, par exemple, de la S.n.e (Société nationale d'électricité) sont réduites à cause du piratage quasi quotidien du réseau par des agents véreux ou simplement par des citoyens malhonnêtes; de l'irrégularité de la maintenance, de la faible réhabilitation du réseau de distribution. Il n'est pas rare de rencontrer, à travers les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, des câbles électriques jonchant le sol, des poteaux penchés ou encore des postes de transformateurs éventrés. Or, cette gestion fragile des compagnies d'électricité occasionne des pertes d'argent et d'énergie, accentuant la précarité énergétique dans les ménages.

S'il y a plusieurs branchements pirates, c'est parce que les coûts de raccordement sont élevés et les délais s'étendent sur plusieurs semaines. L'étude pro-

pose dans ce cas de réduire ou de partager les frais de raccordement. Pour élargir l'accès à l'électricité, la priorité, pour la Banque mondiale, consiste à rendre les coûts initiaux de raccordement abordables pour les pauvres. L'une des options consiste à répartir ces frais sur tous les usagers, y compris les grandes et moyennes entreprises.

Ce rapport préconise, également, l'importance capitale d'autres solutions comme des dispositifs hors réseau, peu onéreux, basés notamment sur l'énergie solaire ou éolienne, pour assurer l'électrification des zones rurales d'Afrique subsaharienne. Le Congo devrait investir dans ces sources d'énergie renouvelable, car le pays est assis sur un potentiel énorme grâce à sa position sur l'équateur, et bénéficie des vents et de l'ensoleillement pratiquement toute l'année.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

Fil TH 1,5
7.000 FCFA

Fil TH 2,5
10.900 FCFA

Schneider Electric
Domaé
2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika
400 FCFA

legrand
Multiprise 2P+T
6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond
4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com